



Nations Unies  
Commission économique pour l'Afrique

PROFIL DE PAYS

2016



**SWAZILAND**





Nations Unies  
Commission économique pour l'Afrique

# PROFIL DE PAYS **2016**



## **SWAZILAND**

## Commandes

Pour commander des exemplaires du Profil de pays - Swaziland, veuillez contacter :

Section des publications

Commission économique pour l'Afrique

B.P. 3001

Addis-Abeba, Éthiopie

Tél. : +251-11- 544-9900

Télécopie : +251-11-551-4416

Adresse électronique : [ecainfo@uneca.org](mailto:ecainfo@uneca.org)

Web : [www.uneca.org](http://www.uneca.org)

Pour télécharger gratuitement une copie électronique des publications de la CEA, veuillez accéder au site : [www.uneca.org/publications](http://www.uneca.org/publications)

© 2017 Commission économique pour l'Afrique

Addis-Abeba, Éthiopie

Tous droits réservés

Premier tirage : mars 2017

ISBN : 978-99944-70-17-4

Toute partie du présent ouvrage peut être citée ou reproduite librement. Il est cependant demandé d'en informer la Commission économique pour l'Afrique et de lui faire parvenir un exemplaire de la publication.

## Note

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de la Commission économique pour l'Afrique aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites, ni quant à leur système économique ou leur stade de développement. Les désignations « développé », « industrialisé » et « en développement » n'ont qu'une fin statistique et ne constituent pas une appréciation du stade de développement atteint par tel pays ou telle région.

# Sommaire

<b>Liste des sigles et abréviations</b>	<b>v</b>
<b>Remerciements</b>	<b>vii</b>
<b>Le Swaziland en bref</b>	<b>viii</b>
<b>1. Vue d'ensemble</b>	<b>1</b>
<b>2. Contexte national et sous-régional</b>	<b>3</b>
<b>3. Performance économique</b>	<b>8</b>
3.1 Croissance économique et performance sectorielle	8
3.2 Politique budgétaire	11
3.3 Politique monétaire	13
3.4 Compte courant	15
3.5 Compte de capital et compte financier	17
<b>4. Développement social</b>	<b>20</b>
4.1 Dynamique démographique	22
4.2 Pauvreté et emploi	23
4.3 Santé	25
4.4 Éducation	27
4.5 Évaluation de l'égalité de genre au Swaziland	30
<b>5. Principaux défis: Problèmes de la croissance et interventions destinées à réduire les effets de la baisse des recettes provenant de la SACU</b>	<b>32</b>
5.1 Prudence budgétaire et mobilisation d'autres sources de recettes publiques	32
5.2 Développement du secteur privé	33
5.3 Développement des très petites, petites et moyennes entreprises	36
5.4 Diversification des exportations	37
<b>6. Évaluation de la qualité des données nationales</b>	<b>39</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>40</b>



## Liste des sigles et abréviations

BAD	Banque africaine de développement
CER	Communautés économiques régionales
COMESA	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe
IDISA	Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique
IED	Investissement étranger direct
MICS	Enquête par grappes à indicateurs multiples
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes entreprises
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SACU	Union douanière d'Afrique australe
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SNA	Système de comptabilité nationale
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée





# Remerciements

La série de profils de pays publiés annuellement par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) a pour objectif de produire et de diffuser des analyses et des recommandations de politiques propres à chaque pays et à chaque région qui tendent à promouvoir une transformation économique qui viendrait favoriser une croissance soutenue et un développement social durable, renforcer l'intégration régionale et faciliter la planification du développement et la gouvernance économique. Les profils de pays sont le fruit de la collaboration des bureaux sous-régionaux de la CEA et du Centre africain pour la statistique, avec des apports de la Division des politiques macroéconomiques, de la Division de l'intégration régionale et du commerce et de la Division des politiques de développement social.

Le profil de pays du Swaziland a été réalisé sous la coordination générale et l'orientation de Giovane Biha, Secrétaire exécutive adjointe de la CEA, chargée de la diffusion du savoir et sous la supervision directe de Said Adejumobi, Directeur du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique australe. Le principal auteur du profil de pays du Swaziland était Sizo D. Mhlanga, Chef du Centre des données sous-régionales en Afrique australe.

D'importantes contributions ont été apportées au profil de pays par plusieurs institutions, notamment la Banque centrale et le Bureau central de statistique du Swaziland.

Le groupe d'examen interne, réuni par la Section de la qualité opérationnelle de la CEA, a apporté de précieuses contributions et observations. Nous tenons également à remercier Jesimen T. Chipika, Directrice du National Indigenisation and *Economic Empowerment Board* du Zimbabwe et pour ses avis d'expert et sa perspicacité.

Une mention spéciale va enfin à la Section des publications de la CEA qui aura pourvu à l'édition, la traduction, la conception graphique et l'impression de la série des profils de pays 2016.

# Le Swaziland en bref

Informations générales		Classement	Rang	Sur un total de	Année	Source
Sous-région	Afrique australe	Indice de développement humain	150	188	2015	PNUD
Langue officielle	siswati, anglais	Indice d'inégalités entre les sexes	128	155	2015	PNUD
Monnaie	emalangeni (E) (pluriel)	Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique	28	54	2015	Fondation Mo Ibrahim
Capitale	Mbabane	Indice de la facilité de faire des affaires	105	189	2015	Banque mondiale
Appartenance à une/des Communauté(s) économique(s) régionale(s)	SACU, SADC, COMESA	Indice de perception de la corruption	69	175	2014	Transparency International



## Croissance économique

En 2015, le taux de croissance réelle du produit intérieur brut (PIB) du Swaziland est resté faible, à 1,7 % contre 2,75 % en 2014. La croissance a été affectée par la sécheresse et la dépréciation de la monnaie, le lilangeni (E), qui a perdu environ 31 % de sa valeur contre les principales monnaies étrangères au cours de l'an passé. La croissance devrait être en moyenne de 1,5 % en 2016.



## Politique budgétaire

Les recettes publiques totales, y compris les subventions, pour 2015-2016 atteindraient 14,7 milliards d'E (1,1 milliard de dollars)\*, soit 0,2 % de moins que l'objectif, et 32,2 % du PIB. Les recettes et subventions totales qui seront collectées en 2016-2017 devraient marquer une baisse de 2,7 %, passant de 14,6 milliards d'E pendant l'actuel exercice à 14,2 milliards d'E. Le déficit budgétaire pour 2014-2015 a été de 823 millions d'E, soit 2,0 % du PIB ; en 2015-2016., il serait de 3 milliards, équivalant à 3,0 % du PIB. Les estimations pour 2016-2017 indiquent un déficit de 6,5 milliards d'E, soit 13,7 % du PIB.

\* Le taux de change cité est basé sur la moyenne pour 2015, soit de 14,1816 E pour un dollar.



### Politique monétaire

Les autorités monétaires ont réussi à maintenir l'inflation en dessous de 6 % entre 2013 et 2015, après que l'inflation a dépassé ce chiffre en 2011 et 2012, à 6,1 % et 8,9 % respectivement, du fait de l'envolée des prix des denrées alimentaires et des coûts de transport. Le principal objectif de la politique monétaire en 2015-2016 est d'enrayer l'inflation et les pressions inflationnistes qui résultent de la sécheresse et de l'affaiblissement de la monnaie, qui ont retenti sur les prix. L'inflation devrait être supérieure à la cible maximale de 6 % pendant le gros de l'année 2016. Les prix contrôlés et la faiblesse du taux de change devraient exacerber encore les perspectives d'inflation.



### Compte courant

La balance des paiements du Swaziland indique un déficit global de 298,7 millions d'E en 2015 contre 252,3 millions en 2014. Ce déficit équivaut à 0,7 % du PIB et contraste avec l'excédent de 1,8 milliard d'E enregistré en 2013. Les principaux facteurs expliquant les sorties nettes de capitaux, dans la balance des paiements, sont les déficits persistants enregistrés sur le compte des services et des recettes, ainsi que les sorties nettes inscrites au compte financier.



### Investissement direct étranger

Le compte de capital enregistre une entrée nette de 845 millions d'E en 2014 et de 249 millions en 2013. En décembre 2015, les sorties nettes sont passées de 1 752 milliards d'E en 2014 à 4,3 milliards. Cette importante sortie nette de capitaux s'explique par divers éléments de ce compte (investissement direct, investissement de portefeuille et autres investissements). Le compte financier a pour la dernière fois enregistré un excédent net en mars 2013.



### Dynamique démographique

La population totale du Swaziland augmente très lentement. Selon les projections du Bureau central de statistique, elle serait passée de 1 020 102 en 2007 à 1 106 189 en 2014, soit une augmentation moyenne de 1,2 % par an. Le chiffre de la population en 2016, estimé à 1,13 million, atteindrait 1,3 million en 2030 (dont 53 % de femmes).



### Pauvreté

La pauvreté et l'inégalité sont très générales dans le pays, mais plus frappantes encore dans les zones rurales où vivent 80 % de la population ; 73 % des habitants des zones rurales vivent en dessous du seuil national de pauvreté, contre 31,2 % dans les zones urbaines en 2010 (Rapport sur les OMD au Swaziland, 2015). La répartition des revenus reste très inégale, le coefficient de Gini étant de 0,52.



### Emploi

Le chômage touche 28,1 % de la population totale en 2013-2014 ; ce sont les jeunes et les femmes qui sont surtout touchés. Le chômage des femmes est passé de 29,7 % à 32,2 %, celui des hommes diminuant de 29,7 % à 24,4 % entre 2001 et 2014.



### Santé

Le Swaziland a fait des efforts considérables pour maîtriser l'épidémie de sida, et pourtant les taux de prévalence sont élevés, de 26,5 % chez les 15-49 ans, ce qui demeure le principal problème qui retarde le développement socioéconomique du pays. Cette situation retentit sur l'espérance de vie, qui était de 61 ans en 2000, mais de 45,7 ans en 2016.



### Éducation

Les taux de scolarisation nets dans le primaire dépassent 95 % depuis 2015-2016, contre 92 % en 2014-2015. Dans l'enseignement secondaire, les taux nets de scolarisation, cependant, sont plus faibles, 50,4 % dans les collèges et 30 % environ au niveau des lycées en 2014 ; les filles représentaient 55 % du total (46 % pour les hommes).



### Genre

La proportion de femmes (90 %) dans l'emploi salarié non agricole dépasse la proportion d'hommes (81,8 %). Il existe une égalité complète entre garçons et filles s'agissant de l'alphabétisation dans le groupe des 15-24 ans. Il y a plus de filles que de garçons (55 % contre 46 %) dans les établissements secondaires. Mais l'inégalité est frappante au niveau de la vie politique et des postes élevés. Les femmes ne représentent que 13,6 % des élus parlementaires et 36,7 % des ministres.

## Vue d'ensemble

La croissance, au Swaziland, a repris depuis la crise budgétaire de 2010-2011<sup>1</sup>, mais à un rythme assez lent. Le taux de croissance moyen entre 2010 et 2015 était de 2,6 % et, selon la déclaration de présentation du budget 2016<sup>2</sup>, l'économie devrait subir un ralentissement et le taux de croissance ne pas dépasser 1,5 % entre 2016-2017 et 2018-2019, contre 1,7 % en 2015, en raison de la baisse des recettes provenant de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU)<sup>3</sup>, ce qui pose un problème d'équilibre budgétaire et extérieur. La reprise de la croissance après la crise a bénéficié de l'activité du secteur manufacturier et du secteur des services. L'industrie du textile, qui emploie beaucoup de main-d'œuvre non qualifiée et semi-qualifiée, a subi une contraction inévitable en janvier 2015 après la perte du statut préférentiel du pays au regard de l'*African Growth and Opportunity Act* (AGOA)<sup>4</sup>. L'économie du Swaziland est étroitement liée à celle de l'Afrique du Sud (principal partenaire commercial et d'investissement), et la précarité des perspectives économiques dans ce dernier pays continue à entraîner des effets négatifs pour le commerce et l'économie du Swaziland. L'inflation est demeurée inférieure à 6 % entre 2013 et 2015, mais elle a tendance à reprendre, atteignant 7,8 % en mars 2016 et 8,5 % en avril 2016<sup>5</sup>. La baisse des cours internationaux des produits de base, en particulier le pétrole, a permis de contenir l'inflation, mais la sécheresse de 2015 a exercé une pression à la hausse sur les prix alimentaires.

Ce ralentissement de la croissance a compromis le développement socioéconomique. La pauvreté et l'inégalité sont très répandues dans le pays, surtout dans les zones rurales où vivent 80 % des habitants, où 73 % vivent en dessous du seuil national de pauvreté, contre 31,2 % de la population urbaine en 2010 (Rapport sur les OMD pour le Swaziland, 2015, et Bureau central de statistique, 2011). La répartition des revenus reste très inégale

<sup>1</sup> La crise financière résultait du ralentissement économique mondial de 2008, qui a entraîné une forte diminution (de près de 25 %) des transferts en provenance de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU), ce qui a entraîné une crise de liquidités qui a fait obstacle à la croissance et à l'emploi et appauvri les ménages et les groupes vulnérables de la population.

<sup>2</sup> La déclaration de présentation du budget 2016 a été faite par le Ministre des finances ; elle peut être consultée à l'adresse suivante : <http://www.gov.sz/images/doc2016.pdf>.

<sup>3</sup> La SACU regroupe l'Afrique du Sud, le Botswana, le Lesotho, la Namibie et le Swaziland. Sa mission est d'encourager les échanges entre ses membres par la libre circulation des marchandises.

<sup>4</sup> L'*African Growth and Opportunity Act* (AGOA) est un régime commercial préférentiel accordé par les États-Unis d'Amérique en mai 2000 ; il accorde l'accès en franchise de droit aux produits des pays d'Afrique subsaharienne admis à en bénéficier.

<sup>5</sup> Déclaration annuelle de politique monétaire du Gouverneur de la Banque centrale du Swaziland, 2016 ; à consulter à l'adresse suivante : <http://www.centralbank.org.sz/publications/monetary/2016.pdf>.

et le coefficient de Gini est de 0,51 (Enquête sur les revenus et les dépenses des ménages du Swaziland, 2009-2010). Le pays a fait des progrès appréciables dans la lutte contre l'épidémie de sida, dont les taux élevés de prévalence, de 28,8 % de la population adulte en 2015, restent l'un des principaux obstacles au développement socioéconomique du pays. Cela, à son tour, a entraîné une baisse de l'espérance de vie, passée de 61 ans en 2000 à 45,7 ans en 2016. Les taux d'alphabétisation du groupe des 15-24 ans sont élevés, à 95,3 %, mais le chômage atteint 28,1 % de la population, le chômage des jeunes atteignant même 56,7 % en raison d'une grave inadéquation des compétences et de faibles taux d'absorption<sup>6</sup>.

Pour améliorer la stabilité macroéconomique et financière, les autorités ont adopté plusieurs mesures essentielles pour assurer une meilleure résistance aux chocs extérieurs et donc stimuler la croissance. En outre, elles s'efforcent de créer les conditions favorables à l'investissement – intérieur ou étranger direct. L'objectif est de diversifier les exportations et de promouvoir la croissance des petites et moyennes entreprises, afin de faciliter la création d'emplois et la distribution de revenus. En outre, les autorités s'efforcent d'appliquer des politiques qui cherchent à répondre aux problèmes du capital humain et à améliorer la facilité de faire des affaires, le pays étant classé 105<sup>e</sup> sur 189 dans le classement de la Banque mondiale sur l'indice de facilité des transactions commerciales.

---

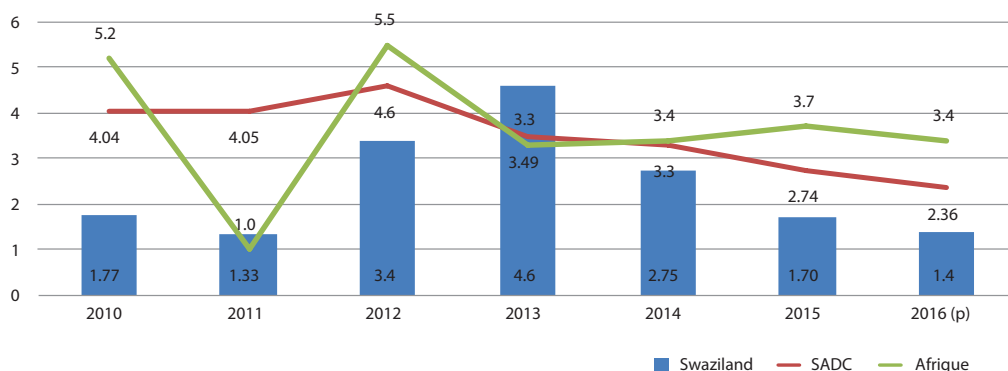
<sup>6</sup> Bureau central de statistique, Enquête sur la main-d'œuvre 2013-2014 ; Bureau central de statistique, Poverty in a decade of slow economic growth, 2011.

## Contexte national et sous-régional

Au cours des cinq dernières années, le Swaziland a obtenu des résultats moins bons que la tendance régionale et sous-régionale en matière de croissance économique réelle. Les taux de croissance ont été affectés par la faiblesse des investissements, la forte dépendance à l'égard des exportations, peu nombreuses, de matières premières, la vulnérabilité nouvelle aux chocs extérieurs, l'instabilité du taux de change et des sécheresses récurrentes. La faible croissance s'explique aussi par la faiblesse du secteur secondaire, celui de l'industrie manufacturière et des industries extractives.

Comme le montre la figure 1, la croissance économique lente connue par le Swaziland durant la crise financière de 2010-2011 a fait place à une certaine accélération, à 3,4 % en 2012, puis à un sommet de 4,6 % en 2013, soit plus que la croissance enregistrée dans la région, qui était de 3,3 %. En 2014, la croissance du PIB était de 2,75 %, avant de retomber à 1,7 % en 2015, chiffre inférieur à la moyenne régionale qui était de 2,74 %. Le Swaziland devrait connaître une croissance moyenne de 1,5 % en 2016<sup>7</sup>.

**Figure 1: Comparaison des taux de croissance du PIB réel, Swaziland, SADC et Afrique, 2010-2016 (pourcentage)**



**Source :** Bureau central de statistique, choix d'indicateurs de la SADC, 2015 – confirmé par le bureau des statistiques nationales de la SADC, juin 2016.

<sup>7</sup> Déclaration de présentation du budget, 2016, à consulter à l'adresse suivante : <http://www.gov.sz/images/doc2016.pdf>.

Les perspectives de croissance restent fortement dépendantes des exportations agroalimentaires. Cependant, l'industrie manufacturière, qui est le secteur qui contribue le plus au PIB, produit du sucre et des sucreries, des textiles, des concentrés alimentaires et des fruits en conserve, notamment. Le ralentissement économique en Afrique du Sud, principal partenaire commercial du Swaziland, devrait se poursuivre en 2016. Les projections les plus récentes de la Banque centrale sud-africaine indiquent une croissance nulle en 2016, contre 0,6 % auparavant<sup>8</sup>. La zone euro est le deuxième partenaire commercial du Swaziland, et elle est restée en récession en 2013 avec une croissance négative de 0,5 %, une croissance faible de 0,9 % en 2014 et une croissance de 1,5 % en 2015. En 2015 et 2016, les exportations devraient donc diminuer, et à cela s'ajoute la perte des avantages commerciaux préférentiels liés à l'*African Growth and Opportunity Act* en janvier 2015<sup>9</sup>. Les mesures de soutien aux principaux moteurs de la croissance économique, et notamment des taux d'intérêt favorables, sont en place et il faut améliorer le climat des affaires et des investissements pour relancer la croissance.

En 2015, la région de la SADC a réalisé un taux de croissance de 2,7 %, contre 3,3 % en 2014 (voir fig. 1). Le taux faible de croissance, pour la SADC, est dû surtout à un ralentissement en Afrique du Sud, pays très touché par la crise mondiale et souffrant de pannes d'électricité et de grèves de longue durée. La baisse récente des cours des produits de base a affecté la région, dont l'économie est fortement dépendante des exportations de ces produits. La plupart des États membres de la SADC sont d'importants exportateurs de produits de base, de sorte qu'une réduction de la demande mondiale et du commerce mondial retentit invariablement sur la performance économique de la région.

Le tableau 1 présente la performance macroéconomique par comparaison avec certains indicateurs de la SADC. En 2015, le PIB par habitant, au Swaziland, était supérieur à la moyenne de la région, à l'exception des Seychelles, le taux de croissance du Malawi étant le plus faible. Le Swaziland se classe au douzième rang dans le classement du taux de croissance du PIB réel annuel et a le plus faible ratio d'endettement des pays de la SADC. Les exportations de biens et de services en pourcentage du PIB sont inférieures à la moyenne de la SADC.

L'intégration structurelle dans les marchés régionaux comporte des avantages pour le Swaziland, par l'intermédiaire de son appartenance à la SADC, à la SACU, à la Zone monétaire commune (CMA)<sup>10</sup>, au Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) et à la zone tripartite de libre-échange, qui facilite l'accès préférentiel à un vaste marché. La SACU

<sup>8</sup>Banque centrale sud-africaine – déclaration du Comité de politique monétaire, juillet 2016 (<http://www.resbank.co.za/Publications/Detail-Item-View/Pages/Publications.aspx?sarbweb=3b6aa07d-92ab-441f-b7bf-bb7dfb1bedb4&sarblast=21b5222e-7125-4e55-bb65-56fd333371e&sarbitem=7396>).

<sup>9</sup> En 2013, les exportations du Swaziland vers les États-Unis au titre de l'*African Growth and Opportunity Act* ont représenté 61 % des exportations totales du pays (108,3 millions de dollars) ([https://agoa.info/profiles/swaziland.html#table\\_data1](https://agoa.info/profiles/swaziland.html#table_data1)).

<sup>10</sup> Cet accord monétaire trilatéral crée une zone monétaire commune entre l'Afrique du Sud, le Lesotho et le Swaziland ; il est entré en vigueur le 1er avril 1986. La Namibie a rejoint cette zone monétaire commune en 1992.



**Tableau 1:** Swaziland – indicateurs de performance, comparés à la SADC, 2010- 2015

Indicateurs du Swaziland et de la SADC	2010	2011	2012	2013	2014	2015
PIB par habitant, Swaziland (en dollars)	4 288	4 649	4 513	4 243	4 067	3 665
Moyenne SADC	2 307	2 588	2 568	2 449	2 362	2 067
Importations de biens et de services du Swaziland (% du PIB)	58,4	40,1	38,9	41,2	37,5	28,9
Moyenne SADC	34,1	35,9	36,7	38,4	37,8	37,6
Exportations de marchandises et de services du Swaziland (% du PIB)	45,6	47,2	35,7	41,1	42,3	35,9
Moyenne SADC	34,8	36,8	35,8	36,0	35,0	35,0
Ratio d'endettement du Swaziland (%)	17,1	12,1	11,3	13,2	15,1	16,5
Moyenne SADC	26,6	25,7	29,5	30,8	34,2	36,5

**Source :** Choix d'indicateurs de la SADC, 2015 – confirmé par le bureau des statistiques nationales de la SADC, juin 2016.

donne au Swaziland l'accès à un marché de 60 millions d'Africains, en franchise de droits ; elle encourage le commerce des marchandises tout en étant une importante source de recettes. L'appartenance à la CMA permet de réaliser un objectif commun d'harmonisation des politiques monétaires, tout en renforçant les liens de collaboration et de coopération entre les acteurs du secteur financier et les banques centrales des États membres. Cela permet de maintenir la parité entre le rand et le lilangeni, ce qui stabilise les termes de l'échange entre les membres. Mais l'appartenance à cette Zone monétaire commune empêche le Swaziland de définir en toute indépendance sa politique monétaire et son taux de change. La dépendance à l'égard des recettes procurées par la SACU introduit des incertitudes dans la planification des dépenses budgétaires, et les difficultés de l'économie de l'Afrique du Sud retentissent sur le Swaziland en introduisant des risques systémiques. L'encadré 1 présente la performance du Swaziland dans l'observation des engagements pris en vertu des instruments panafricains d'intégration tels que l'Agenda 2063 et le Traité d'Abuja, en donnant, pour le pays, l'indice africain d'intégration régionale.

### Encadré 1: Indice d'intégration régionale : Swaziland

L'Indice africain d'intégration régionale mesure la réalisation, par chaque pays d'Afrique, de ses engagements en vertu des instruments panafricains d'intégration tels que l'Agenda 2063 et le Traité d'Abuja.

La confection de l'indice est une entreprise commune de la Banque africaine de développement (BAD), de la Commission de l'Union africaine et de la CEA. L'indice couvre les dimensions suivantes : liberté de circulation des personnes, intégration commerciale, intégration productive (développement de chaînes de valeur régionales), intégration des infrastructures et convergence de la politique macroéconomique. Dans la section qui suit, on donne des indicateurs de cet indice.

#### Performance générale:

Treizième dans le COMESA (0,36), cinquième dans la SADC (0,52). Dans la SADC, l'Afrique du Sud vient au premier rang (0,74)\*.

Libre circulation des personnes	Intégration commerciale	Intégration productive	Infrastructures	Intégration financière et convergence des politiques macroéconomiques
Septième rang dans le COMESA (0,395), premier dans la SADC (0,70).	Quinzième rang dans le COMESA (0,47), cinquième dans la SADC (0,55). Dans la SADC, l'Afrique du Sud vient au premier rang (1).	Huitième rang dans le COMESA (0,495), cinquième dans la SADC (0,39). Dans la SADC, c'est le Zimbabwe qui est au premier rang (0,74).	Onzième rang dans le COMESA (0,44) ; cinquième dans la SADC (0,58). Dans la SADC, le Botswana vient au premier rang (0,82).	Dix-neuvième rang dans le COMESA (0,00), huitième dans la SADC (0,37). Dans la SADC, l'Afrique du Sud vient au premier rang (0,915).

**Liberté de circulation des personnes :** Les pays africains sont classés en fonction des trois indicateurs de cette dimension de l'Indice africain d'intégration régionale : la proportion de protocoles des communautés économiques régionales portant sur la liberté de circulation des personnes qui ont été ratifiés (pour les communautés économiques régionales dont le pays fait partie), le nombre des autres pays africains dont les nationaux n'ont pas besoin de visa pour entrer dans le pays et le nombre d'autres pays africains dont les nationaux ont besoin d'un visa qu'ils obtiennent à l'arrivée. Le Swaziland a une position relativement favorable pour cette dimension. Selon les sources consultées, les nationaux de 17 autres pays africains n'ont pas besoin de visa pour entrer au Swaziland. Ce pays a ratifié les instruments pertinents de la SADC concernant la liberté de circulation des personnes, les droits d'établissement et la liberté de circulation des travailleurs (art. 14, 17 et 18 du Traité constitutif de la SADC), mais selon les dernières informations disponibles, il n'a pas ratifié le protocole correspondant du COMESA (CEA, BAD et CUA, 2012 ; CEA, CUA et BAD, 2013 ; CEA et CUA, 2015).

**Intégration commerciale :** L'indice regroupe plusieurs indicateurs de l'intégration commerciale, et notamment les droits de douane moyens appliqués aux importations et aux exportations de marchandises à l'intérieur de la communauté économique régionale. Le commerce des services n'est pas inclus faute de données. Le Swaziland se classe très bien au regard de l'intégration commerciale. Si l'on examine ces indicateurs en détail, on voit qu'en 2014 le droit de douane moyen appliqué au Swaziland était de 1,2 % des importations en provenance des pays du COMESA et qu'il était nul sur les importations en provenance des pays de la SADC ; le Swaziland est à cet égard au même point que Maurice au sein de la communauté économique régionale (UNSD, 2015 ; CTI, 2015). Le commerce du Swaziland avec les pays de la SADC en pourcentage de son PIB est relativement vigoureux et ses exportations (en excluant les réexportations) vers le bloc ont représenté en moyenne 28 % du PIB entre 2010 et 2013 ; à cet égard, le Swaziland est au premier rang dans la SADC.

\* Un système de classification à l'échelle continentale, comparant les performances de tous les pays africains en termes d'intégration régionale, est en cours d'élaboration et sera inclus dans les prochaines mises à jour du présent profil de pays.

Les exportations (en excluant les réexportations) vers les pays du COMESA ont représenté en moyenne 4 % du PIB du pays au cours de la même période. La part du Swaziland dans les importations intra-SADC par rapport au PIB a été en moyenne de 42 % entre 2010 et 2013 (deuxième rang dans la SADC, derrière le Lesotho, avec 81 %), mais ses importations en provenance du COMESA ne représentent que 0,5 % du PIB. Il y a donc une bonne intégration dans la SADC, mais non du COMESA (UNSD, 2015 ; UNCTAD Stat, 2015 ; bureaux nationaux de statistique).

**Intégration productive :** Le Swaziland se classe assez bien par rapport aux autres membres de la SADC et du COMESA pour l'intégration dans les chaînes de valeur régionales. Sa part dans le commerce intrarégional en termes de PIB est élevée, son commerce avec les autres pays de la région est relativement orienté vers les produits intermédiaires. Le Swaziland se classe assez bien par rapport aux autres membres de la SADC et du COMESA (cinquième dans le COMESA, derrière l'Égypte, Djibouti, le Kenya et l'Ouganda et troisième dans la SADC, derrière la République-Unie de Tanzanie et l'Afrique du Sud) au regard de l'indice de complémentarité du commerce et des marchandises établi par la CNUCED, entre 2010 et 2013 ; cet indice mesure la complémentarité du commerce d'un pays avec celui de ses partenaires. Cela indique une certaine spécialisation par le commerce entre le Swaziland et les autres pays de la région. L'indice mesure aussi l'intégration productive, en examinant le commerce intrarégional des produits intermédiaires. On ne dispose pas de données permettant d'établir cet indicateur pour le Swaziland pour la période considérée.

**Infrastructures :** S'agissant de l'infrastructure et de son intégration dans la région, sur 11 pays pour lesquels des données sont disponibles, le Swaziland vient au sixième rang à partir du bas pour le coût de l'itinérance sur le téléphone mobile parmi les membres de la SADC, mais le coût le plus élevé parmi les membres du COMESA. L'information sur l'intégration financière et la convergence des politiques macroéconomiques dans les communautés économiques régionales dont le Swaziland est membre peut être consultée sur le site Web consacré à l'indice d'intégration régionale en Afrique.

**Conclusion :** Dans l'ensemble, le Swaziland obtient d'assez bons résultats dans toutes les dimensions figurant dans le calcul de l'indicateur, sauf pour la liberté de circulation des personnes où les résultats sont modérés. Parmi les mesures qui permettraient au Swaziland d'améliorer ses performances, il faudrait envisager :

- L'élimination de l'obligation de visa, ou la faculté d'obtenir le visa à l'arrivée, pour les nationaux d'un plus grand nombre de pays africains ;
- La ratification du Protocole du COMESA sur la libre circulation des personnes, si ce n'est pas encore fait ; et
- Des mesures permettant d'améliorer la connectivité des réseaux téléphoniques avec les autres pays africains.

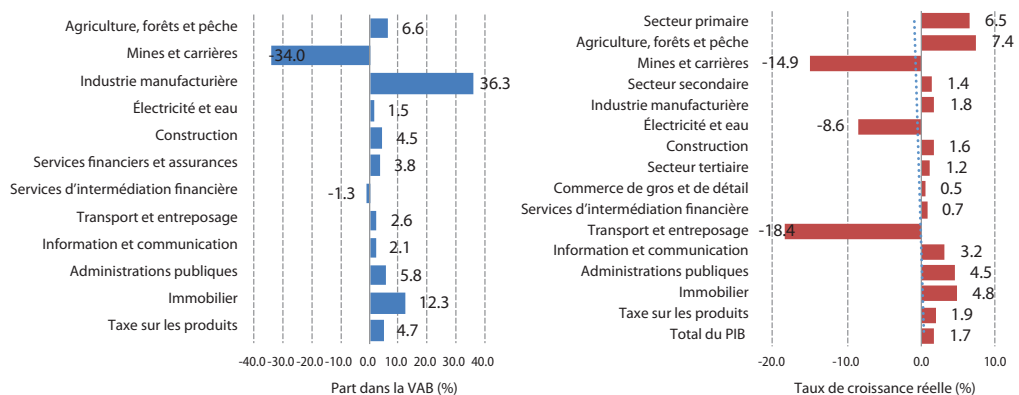
# 3

## Performance économique

### 3.1 Croissance économique et performance sectorielle

La croissance réelle du PIB du Swaziland a continué à se ralentir en 2015, à 1,7 %, alors que le taux était de 2,75 % en 2014 (déclaration de présentation du budget, 2016)<sup>11</sup>. La croissance économique devrait rester faible, à 1,5 % entre 2016-2017 et 2018-2019 en raison des difficultés budgétaires à prévoir. En 2015, ce ralentissement est attribué à la croissance plus faible enregistrée dans le secteur secondaire (industrie manufacturière, électricité, adduction d'eau et construction) et dans le secteur tertiaire (qui regroupe les services financiers, l'immobilier, l'administration publique, le commerce de gros et de détail, l'hôtellerie et la restauration, les transports et communications). La production réelle du secteur secondaire s'est ralentie à 1,4 % de croissance en 2015, contre 5,3 % l'année précédente, en raison surtout d'une croissance plus lente de l'industrie manufacturière (où le taux de croissance a été de 1,8 % en 2015, contre une expansion de 3,9 % en 2014) (fig. 2).

**Figure 2: Structure sectorielle et croissance des secteurs (2015)**



**Source:** Central Bank of Swaziland. Annual report April 2015-March 2016.

<sup>11</sup> En 2014, la base de calcul du PIB, qui était l'ancienne base de 1985, a été modifiée, la nouvelle année de base étant 2011. Cette transformation du mode de calcul du PIB a permis de mieux couvrir les activités économiques. La confection des comptes nationaux a également été révisée, en suivant les recommandations du système de comptabilité nationale (SNA) formulées en 2008.

Le secteur secondaire manufacturier (y compris l'agroalimentaire et le traitement du sucre et des concentrés alimentaires, et les textiles) a vu sa contribution à la croissance du PIB n'augmenter que légèrement, passant de 34,4 % en 2014 à 36,3 % en 2015. Le ralentissement résulte de la faiblesse de la demande sur les principaux marchés d'exportation, notamment l'Afrique du Sud et la zone euro. Le secteur a également subi les effets de la perte des préférences commerciales au titre de l'*African Growth and Opportunity Act*, perte qui a affecté surtout le secteur du textile, des bibelots et souvenirs et d'une partie du sous-secteur de la transformation alimentaire. Le secteur tertiaire a connu une croissance plus lente, de 1,2 % en 2015 contre 1,9 % l'année précédente. Les sous-secteurs du secteur tertiaire les plus affectés sont le transport et le tourisme, le secteur de transports ayant subi les effets de la fermeture de la mine de fer, dont l'activité entretenait celle du réseau ferré et du réseau routier.

Le secteur primaire (agriculture et foresterie, mines et carrières) a connu une croissance de 6,5 % en 2015, après une contraction de 6,0 % en 2014 ; l'année 2015 a vu une augmentation de la production agricole grâce à l'irrigation, ainsi que dans les sous-secteurs de l'élevage et de la foresterie<sup>12</sup>. Le secteur agricole reste une importante source d'exportations et présente des liens robustes en amont et en aval avec les secteurs de l'industrie manufacturière et des services. Les produits agricoles (qui alimentent les exportations de sucre, de concentrés comestibles, de pâte de bois, d'ananas et d'agrumes) ont vu leur contribution au PIB augmenter de façon marginale, de 6,4 % à 6,6 %.

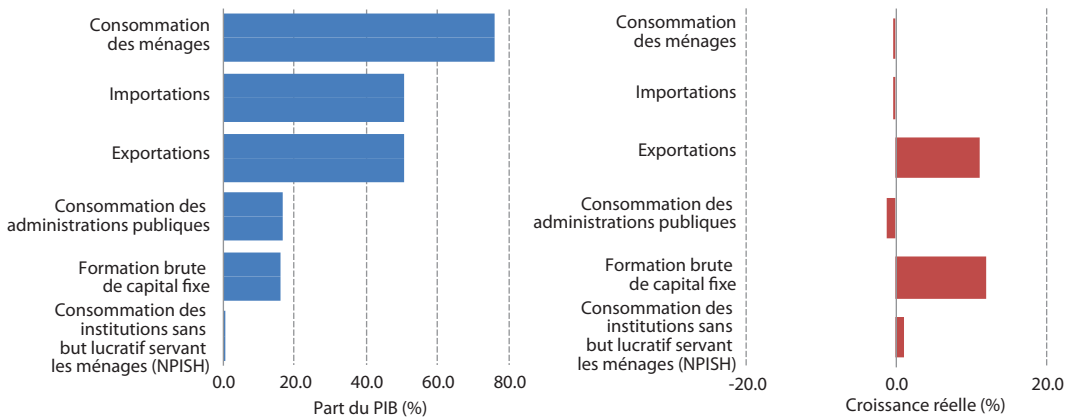
Le secteur industriel a connu une expansion de 1,4 % en 2015 contre 3,7 % en 2014, grâce à l'activité manufacturière qui a augmenté de 1,8 % et à celle de la construction de 1,6 % (discours de présentation du budget, 2016). La production d'électricité et l'adduction d'eau ont connu une contraction de 8,6 % durant la même période. La production minière a nettement baissé (de 34,0 %) après la clôture de la mine de fer de Ngwenya, du fait d'une baisse de 50 % des cours du minerai de fer, qui a rendu l'exploitation de la mine non profitable (Macroeconomic Economic Review and Outlook, 2014-2015 et 2017-2018, 2016).

Comme le montre la figure 3, les dépenses de consommation finale des ménages (consommation privée) est le principal poste du PIB, et cela se traduit par une augmentation des crédits au secteur privé, accordés surtout aux ménages : crédit personnel, 6 % ; crédit pour l'achat de véhicules à moteur, 5,9 % ; financement du logement, 3,1 % en 2015 (*Quarterly Review*, 2015). Les crédits accordés au secteur privé ont augmenté de 9,3 % en mars 2016, les crédits aux ménages augmentant de 20,4 %<sup>13</sup>. La croissance des exportations a dépassé celle des importations durant le trimestre achevé en septembre 2015 grâce à un affaiblissement

<sup>12</sup> Rapport annuel avril 2015-mars 2016, Banque centrale du Swaziland, 2016. À consulter à l'adresse suivante : <http://www.centralbank.org.sz/publications/annual/2015-2016.pdf>.

<sup>13</sup> Déclaration annuelle du Gouverneur de la Banque centrale sur la politique monétaire, 2016. Banque centrale du Swaziland, 2016. À consulter à l'adresse suivante : <http://www.centralbank.org.sz/publications/monetary/2016.pdf>.

**Figure 3: Structure et croissance de la demande (2014-2015)**



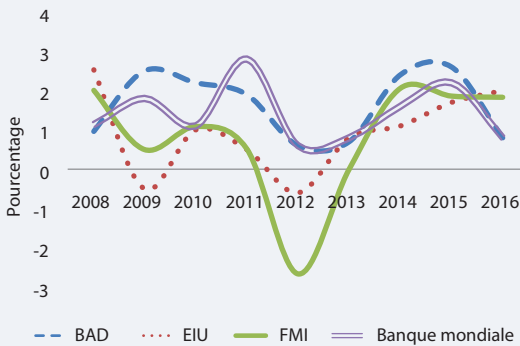
de la monnaie nationale par rapport aux autres monnaies. Les importations de marchandises ont augmenté de 9,1 %, elles provenaient pour 79 % de l’Afrique du Sud. Le Gouvernement continue à donner la priorité aux investissements de développement des infrastructures, étant donné le rôle qu’ils jouent dans l’activité économique, en abaissant les coûts de production et de distribution. En 2015-2016, le Gouvernement a affecté 20,7 % des crédits budgétaires totaux au développement des infrastructures.

À des fins de planification et de budgétisation, le Gouvernement du Swaziland utilise, pour établir ses propres projections, les projections relatives à ces indicateurs macroéconomiques fournies par diverses sources faisant autorité. L’encadré 2 compare la précision des estimations fournies

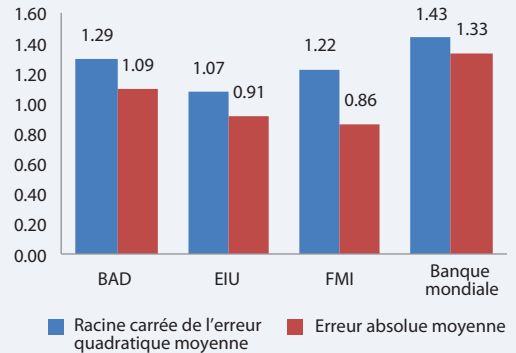
**Encadré 2: Analyse comparative des prévisions pour le Swaziland**

Les prévisions économiques fournissent des informations essentielles pour les décideurs dans les secteurs public et privé. Des prévisions économiques fiables permettent une prise de décisions fiable. Un certain nombre d’organisations internationales produisent actuellement des prévisions de croissance économique pour le Swaziland : la BAD, l’Economist Intelligence Unit, le FMI et la Banque mondiale. Les prévisions produites par ces organisations sont parfois concordantes, mais divergent parfois jusqu’à 3,3 points de pourcentage, pour la période 2008-2015 (voir figure A). C’est la BAD qui a donné les estimations les plus optimistes (cinq des neuf projections) durant la période 2008-2016. La Banque mondiale a fourni des projections semblables à celles de la BAD en 2012 et à celles de l’Economist Intelligence Unit en 2013. Les projections de croissance les plus optimistes, pour 2016, sont celles de l’Economist Intelligence Unit (2 %), suivies de celles du FMI (1,8 %), tandis que la BAD et la Banque mondiale projettent un taux de croissance plus faible, de 0,8 %.

Le degré de précision de ces prévisions est une question importante. La CEA a procédé à une analyse pour déterminer quelles prévisions ont tendance à être les plus fiables. La racine carrée de l’erreur quadratique moyenne et l’erreur absolue moyenne sont des indicateurs communément utilisés pour évaluer les prévisions. De manière générale, plus la valeur de ces erreurs est élevée, moins les prévisions sont fiables (voir figure B). L’analyse de la CEA suggère que les prévisions les plus précises produites pour le Swaziland pour la période 2008-2014 indiquent que celles de l’Economist Intelligence Unit et du FMI sont les plus précises, suivies ensuite de celles de la BAD et de la Banque mondiale qui sont entachées d’erreurs assez marquées sur les projections.

**Figure A: Taux de croissance prévus du PIB**


Source: CEA, 2015.

**Figure B: Erreur de prévision (2008-2014)**


par la BAD, l'Economist Intelligence Unit et le Fonds monétaire international (FMI) sur le taux de croissance du PIB.

### 3.2 Politique budgétaire

Le Swaziland continue à chercher à diversifier ses sources de revenus pour financer les activités publiques de développement social et économique. La création en 2011 de l'Autorité des recettes publiques du Swaziland a amené une amélioration de la collecte de l'impôt et des mesures d'administration telles que l'introduction de la taxe à la valeur ajoutée ainsi qu'une augmentation des taxes sur les produits pétroliers. Des recettes fiscales, de 13,9 milliards d'E, ont été collectées durant l'exercice 2015-2016 ; ce chiffre fait apparaître une croissance de 3,1 % par rapport à 2014-2015. Les sommes reçues de la SACU ont diminué d'environ 6,6 % durant la période, passant de 7,491 milliards d'E en 2014-2015 à 6,996 milliards d'E en 2015-2016. Le tableau 2 fait apparaître une augmentation progressive des recettes intérieures au fil des ans.

Les recettes totales, y compris les subventions, pour 2015-2016 sont estimées à 14,7 milliards d'E, soit 0,2 % en dessous de l'objectif, et 32,2 % du PIB. Les recettes fiscales en 2015-2016 seraient supérieures de 3,1 % à celles de 2014-2015, dont 50,3 % seront financées par les recettes de la SACU et 49,7 % par d'autres recettes, contre 43,2 % en 2013-2014. Les sommes reçues de la SACU représentaient en 2015-2016 6,99 milliards d'E, soit 6,6 % de moins qu'en 2014-2015. Ces recettes<sup>14</sup>, qui sont la principale source de recettes publiques, sont estimées à 5,3 milliards d'E sur un total de 6,99 milliards d'E durant l'exercice budgétaire actuel (Banque centrale du Swaziland, Quarterly Review, mars 2016).

<sup>14</sup> La formule de partage des recettes émanant de la SACU a été appliquée à partir de décembre 2004. Trois éléments sont à distinguer : les douanes (réparties sur la base de la part de chaque pays dans les importations internes à la SACU) ; les droits indirects (répartis sur la base de la part du pays dans le PIB total) ; et la composante de développement (fixée à 15 % des recettes de droits indirects distribuées en fonction de l'inverse du rapport du PIB

**Tableau 2: Recettes publiques au Swaziland, 2010-2011 et 2015-2016 (en millions d'emalangen)**

Comptes courants	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Excédent budgétaire/(déficit)	-1 948	-1 948	1 467	216	-823	-3 033
Total des recettes et des subventions	6 831	7 184	12 035	13 106	14 836	14 650
Total des recettes, dont :						
Recettes provenant de la SACU	2 631	2 884	7 066	7 167	7 491	6 996
Recettes non fiscales	187	104	278	293	566	407
Subventions et dons	59	34	43	196	778	329
Dépenses publiques et opérations de prêts nettes						
Dépenses courantes, dont :						
Salaires et traitements	3 822	3 822	4 062	4 598	4 739	5 673
Dépenses de capital	1 019	1 019	1 427	2 433	3 657	4 041
Excédent/(déficit) (% du PIB)	-5,4	-5,4	4,3	0,5	-2,0	-3,0

Sources : Banque centrale du Swaziland, Quarterly Review, mars 2016 ; discours de présentation du budget, 2016.

En 2015-2016, les dépenses sont estimées à 17,7 milliards d'E, soit 39,8 % du PIB, et 12,7 % de plus qu'en 2014-2015. Les dépenses de fonctionnement pour 2015-2016 représenteraient 30,7 % du PIB, contre 28,3 % en 2014-2015. Les dépenses de capital représenteraient 9,1 % du PIB, contre 8,8 % en 2014/15. Les dépenses de fonctionnement, qui sont surtout l'énorme masse salariale, représentent 15 % du PIB et 55 % des dépenses totales, et ces dépenses ne sont pas viables à terme. Pour gérer la facture des salaires et traitements, le Gouvernement continue à suivre une politique rigoureuse sur le nombre de nouveaux postes de fonctionnaire et à réduire la taille de la fonction publique par les départs à la retraite et par le jeu des causes naturelles.

De façon générale, au fil des ans, on observe une tendance au déficit budgétaire net, mais il y a eu un excédent enregistré en 2012 après la crise budgétaire. Le déficit budgétaire pour 2014-2015 atteignait 823 millions d'E, soit 2,0 % du PIB, et il atteindrait 3 milliards en 2015-

par habitant pour chaque pays). Pour tout complément d'information, consulter l'adresse suivante : <http://www.sacu.int/category.php?cat=Review%20of%20the%20Revenue%20Sharing%20Arrangement>.



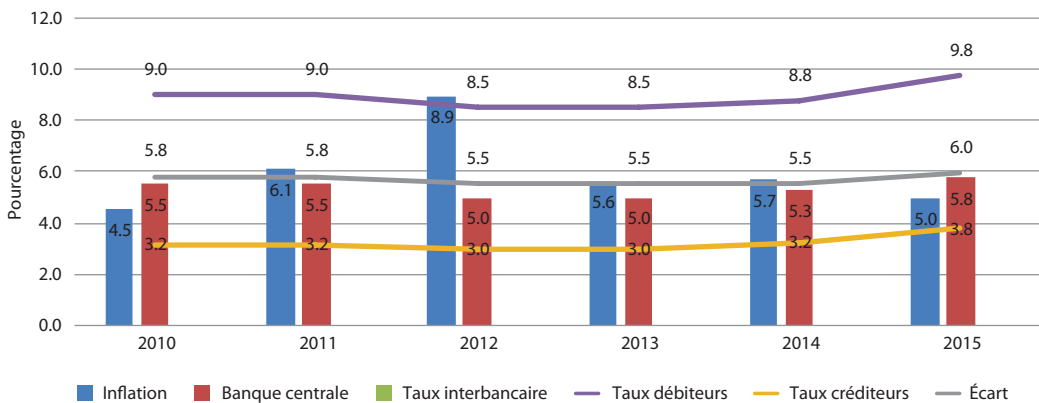
2016, soit l'équivalent de 3,0 % du PIB. Pour 2016-2017, les estimations indiquent un déficit de 6,5 milliards d'E, ce qui correspond à 13,7 % du PIB. Le déficit budgétaire estimé sera financé par des emprunts intérieurs ou par des prêts extérieurs pour financer les grands projets infrastructurels<sup>15</sup>.

La dette publique totale du Swaziland est de 7,44 milliards d'E (4,2 milliards de dette extérieure et 3,24 milliards d'E de dette intérieure), soit 14,4 % du PIB, ce qui fait que le Swaziland est l'un des pays les moins endettés d'Afrique subsaharienne. La dette intérieure a pourtant rapidement augmenté depuis 2010-2011, passant de 1,5 % du PIB en 2009/10 à 5 % en 2011-2012 et à 9,3 % environ en 2012-2013. Elle a continué à augmenter, de 5,9 % en 2014-2015 à 6,3 % du PIB en 2015-2016, en raison des émissions fréquentes de titres publics pendant cette période (Quarterly Review, 2016).

### 3.3 Politique monétaire

Le taux d'inflation, au Swaziland, est le plus élevé parmi les membres de la zone monétaire commune<sup>16</sup>, mais il restait inférieur à 6 % entre 2013 et 2015, après avoir dépassé ce chiffre en 2011 et 2012 (6,1 % et 8,9 %, respectivement) en raison de la montée des prix alimentaires

**Figure 4: Inflation et taux d'intérêt, Swaziland 2010-2015 (%)**



**Sources :** Banque centrale du Swaziland, Quarterly Review, mars 2016 ; Bureau central de statistique; Economic Review and Outlook, 2014-2015 et 2017-2018; Déclaration de politique monétaire du Gouverneur de la Banque centrale 2016.

<sup>15</sup> Déclaration de présentation du budget, 2016 (à consulter à l'adresse suivante : <http://www.gov.sz/images/doc2016.pdf>) et déclaration annuelle de politique monétaire du Gouverneur de la Banque centrale (à consulter à l'adresse suivante : <http://www.centralbank.org.sz/publications/monetary/2016.pdf>).

<sup>16</sup> En 2015, le taux d'inflation en fin d'année au Swaziland était de 5 % en moyenne, supérieur à ce qu'il était dans les autres pays de la zone monétaire commune : Namibie (3,4 %), Lesotho (3,6 %) et Afrique du Sud (4,6 %). Ces chiffres restent à l'intérieur de l'intervalle prévu par la zone monétaire commune : 3,0 %-6,0 %.

et des coûts de transport (fig. 4). La figure 4 fait apparaître l'écart entre les taux d'intérêt créditeurs et débiteurs, pendant la période considérée, et qui a été en moyenne de 5,7 %.

L'inflation, qui était de 5,6 % en 2013, avait été ramenée à 5 % en 2015 grâce au ralentissement de la montée des prix des denrées alimentaires. Les denrées alimentaires, les combustibles, les services d'utilité publique et les transports sont les principaux moteurs de l'inflation. Ils figurent aussi pour 70 % dans le panier total de biens de consommation. L'inflation alimentaire est passée à 13,4 % en mars 2016 alors qu'elle était de 10,5 % en février 2016. La hausse des coûts de transport a atteint 12,2 % en mars 2016. Les pressions inflationnistes ont repris en décembre 2015, passant de 4,5 % en novembre à 4,9 % en décembre, puis de nouveau à 4,5 % en avril 2016, où elles atteignaient 8,5 %. Les pressions inflationnistes restent fortes, en raison de facteurs exogènes tels que la dépréciation du taux de change, une augmentation de 5 % des coûts de transport en janvier 2016 et une sécheresse qui a frappé toute la région, et notamment l'Afrique du Sud, principale source des importations de maïs<sup>17</sup>.

En 2015-2016, la mission principale de la politique monétaire est de limiter l'inflation et les pressions inflationnistes qui ont résulté de la sécheresse et de la baisse du taux de change, qui affectent inéluctablement les prix. Dans la zone monétaire communautaire, les États membres autres que l'Afrique du Sud ne peuvent avoir une politique monétaire et du change indépendante, car cette politique est essentiellement déterminée par l'objectif d'inflation retenu par la Banque centrale sud-africaine.

En réponse à cette poussée inflationniste et à la nécessité d'harmoniser les taux d'intérêt pour réduire au minimum les fuites de capitaux tout en maîtrisant les effets de l'augmentation des prêts non garantis, la Banque centrale sud-africaine a augmenté de 5,8 % en décembre 2015 à 6,5 % en mars 2016 son taux directeur (fig. 4). Cela est conforme à l'augmentation de 7,0 % durant la même période du taux de prise en pension de titres de la Banque centrale sud-africaine. Le taux pratiqué par la banque locale pour les opérations de prêts a également augmenté à 9,75 %, contre 10,50 % en Afrique du Sud. Cette activité limitée d'intervention sur le crédit accordé au secteur privé a eu pour effet de limiter cette augmentation à 5,1 % seulement en décembre 2015, contre 11,4 % de croissance en 2014. Le crédit aux entreprises a diminué de 6,4 %, comparé à une croissance de 8,9 % l'année précédente ; les crédits aux ménages ont augmenté de 18,3 %, contre 10,9 % en 2014<sup>18</sup>.

Le secteur bancaire, au Swaziland, est stable, financièrement solide et respecte les règles prudentielles relatives aux fonds propres et aux liquidités. Les actifs totaux des banques sont évalués à 15,4 milliards d'E en décembre 2015, soit 14,3 % de plus qu'en décembre 2014, et cela s'explique par une augmentation de 1,4 milliard d'E des dépôts des clients, également

<sup>17</sup> Déclaration de politique monétaire du Gouverneur, 2016. Banque centrale du Swaziland, 2016. À consulter à l'adresse suivante : <http://www.centralbank.org.sz/publications/monetary/2016.pdf>.

<sup>18</sup> Déclaration de présentation du budget 2016. À consulter à l'adresse suivante : <http://www.gov.sz/images/doc2016.pdf>.

liée à la croissance des prêts et des avances. Le total des dépôts a augmenté de 15,9 % pour atteindre 11,65 milliards d'E en décembre 2015, contre 10,05 milliards d'E en décembre 2014. Les crédits accordés au secteur privé ont atteint 11,6 milliards d'E à la fin de mars 2016, et cette augmentation devrait se ralentir du fait de la sécheresse qui affecte les principaux emprunteurs, le secteur agricole et le secteur manufacturier.

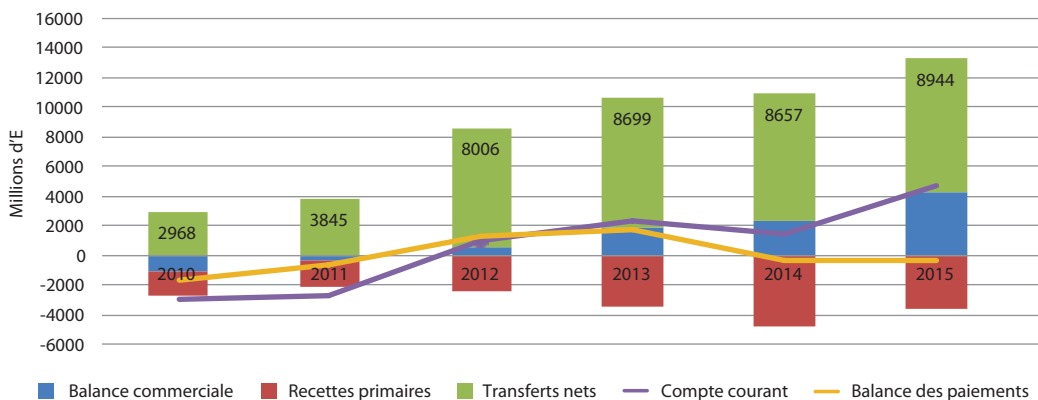
### 3.4 Compte courant

Comme le montre la figure 5, la balance des paiements fait apparaître un déficit global de 298,7 millions d'E en 2015, contre 252,3 millions d'E en 2014. Ce déficit équivaut à 0,7 % du PIB, mais marque une nette amélioration par rapport à 2013 (1,8 milliard d'E).

Les sorties nettes, dans la balance générale, s'expliquent par la persistance des déficits des comptes des services et des recettes, dans le compte des opérations courantes, ainsi que par une sortie nette inscrite au compte financier. Le compte courant, en 2015, est resté positif, et l'excédent est passé à 4,7 milliards d'E contre 1,39 milliard d'E, soit 3,8 % du PIB en 2014, et à 2,3 milliards d'E, soit 6,6 % du PIB en 2013 (fig. 5). L'excédent commercial et les fortes recettes au titre de la SACU sont les principaux facteurs expliquant l'augmentation de l'excédent du compte courant<sup>19</sup>.

En 2015, les transferts nets au titre des revenus secondaires ont augmenté de 3,3 %, passant de 8,657 milliards d'E en 2014 à 8,944 milliards en 2015. Le compte des revenus est passé de 3,48 milliards d'E en 2013 à 4,7 milliards d'E en 2014 (fig. 5). Cela s'explique par une augmentation appréciable des sorties, due surtout à la distribution de dividendes et de bénéfices, qui ont augmenté de plus de 25 % pour atteindre 6,1 milliards d'E. Une forte augmentation des

**Figure 5: Balance courante (2010-2015) (en millions d'E)**



**Source :** Banque centrale du Swaziland, Rapport annuel, avril 2014-mars 2015 ; Quarterly Review, mars 2016.

<sup>19</sup> Déclaration de politique monétaire du Gouverneur, 2016. Banque centrale du Swaziland, 2016. À consulter à l'adresse suivante : <http://www.centralbank.org.sz/publications/monetary/2016.pdf>.

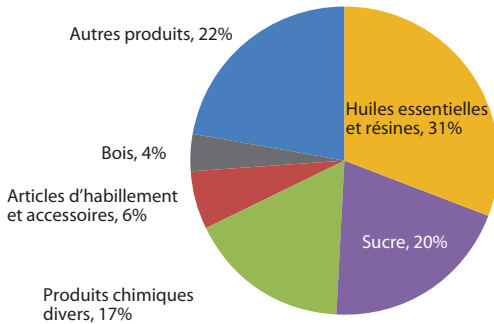
sorties (transferts de salaires des travailleurs migrants, contributions à plusieurs organisations) a entraîné une diminution marginale de l'excédent des transferts courants (Macroeconomic Economic Review and Outlook 2014-2015 et 2017-2018, février 2016). En 2015, cependant, ce compte a diminué à 3,6 milliards d'E.

Le Swaziland a une politique commerciale ouverte qui vise à augmenter les échanges par l'expansion du secteur manufacturier, moteur du développement économique et social. Le principal partenaire est l'Afrique du Sud, et la SACU représente actuellement le premier marché des exportations du pays et la principale source d'importations. Le commerce extérieur est facilité par les accords de libre-échange régionaux et les accords commerciaux préférentiels. Le sucre produit dans le pays est exporté surtout vers l'Union européenne en vertu des accords de partenariat économique conclus en 2009. Ces accords permettent l'accès préférentiel au marché de l'Union européenne pour le sucre et les produits dérivés du sucre exportés par le Swaziland. Les États-Unis d'Amérique accordent également un accès préférentiel au sucre produit par le Swaziland au titre de son quota tarifaire. Les autres marchés potentiels sont la Zone tripartite de libre-échange, qui regroupe la CAE, le COMESA et la SADC. Mais la médiocrité des perspectives de croissance en Afrique du Sud risque de compromettre cet équilibre commercial favorable, l'Afrique du Sud étant la principale destination des textiles produits par le Swaziland (65 % des exportations totales de marchandises) tout comme la perte de l'admission aux avantages préférentiels de l'African Growth and Opportunity Act en janvier 2015 avec les États-Unis d'Amérique, qui contribue pour environ 108,3 millions de dollars par an à l'équilibre de la balance commerciale. La perte de ces avantages préférentiels a amené à fermer certaines usines textiles, entraînant la suppression d'environ 2 000 emplois. Cependant, le secteur a marqué une capacité de résister en réorientant ses exportations vers les marchés régionaux, surtout l'Afrique du Sud (Macroeconomic Economic Review and Outlook 2014-2015 et 2017-2018, 2016).

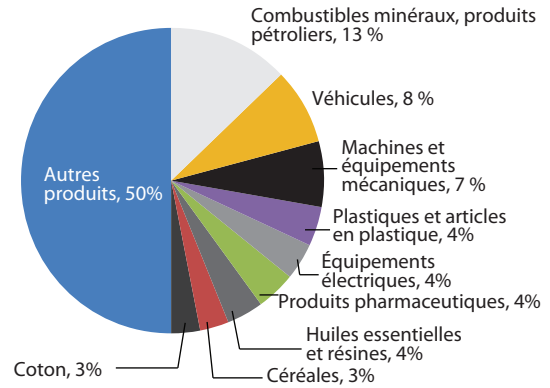
En 2015, les principaux produits entrant dans la valeur totale des exportations sont les huiles essentielles, le sucre et divers produits chimiques (fig. 6). Selon le rapport annuel de l'Autorité des recettes publiques du Swaziland (2015), l'Afrique du Sud est le client de 65 % environ des exportations en 2015 (14,5 milliards d'E) (fig. 8). Le Swaziland importe surtout des carburants, des machines et des équipements mécaniques ainsi que des véhicules à moteur, les marchandises entrant dans la consommation finale représentant environ 30 % des importations (Swaziland Revenue Authority).

L'Afrique du Sud demeure le principal fournisseur du Swaziland, à concurrence de 86 % des importations totales évaluées à 15,4 milliards d'E en 2014-2015. Les autres fournisseurs sont la Chine (fibres synthétiques et coton), l'Inde (produits pharmaceutiques), la province chinoise de Taiwan (fibres de synthèse), les États-Unis (huiles essentielles et résines, parfums, préparations cosmétiques ou hygiéniques) et le Lesotho (coton) (fig. 7) (Swaziland Revenue Authority, rapport annuel 2015).

**Figure 6: Principales exportations du Swaziland en 2015 (%)**



**Figure 7: Principales importations du Swaziland en 2015 (%)**



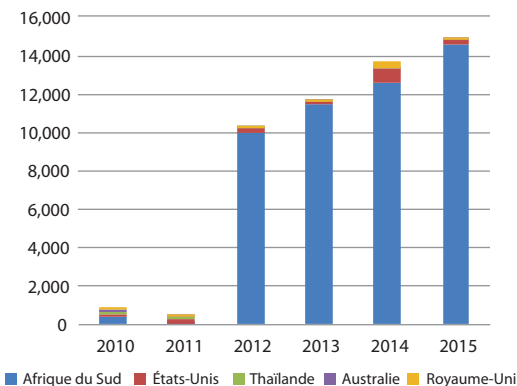
Source : Swaziland Revenue Authority (Trade by products HS2).

### 3.5 Compte de capital et compte financier

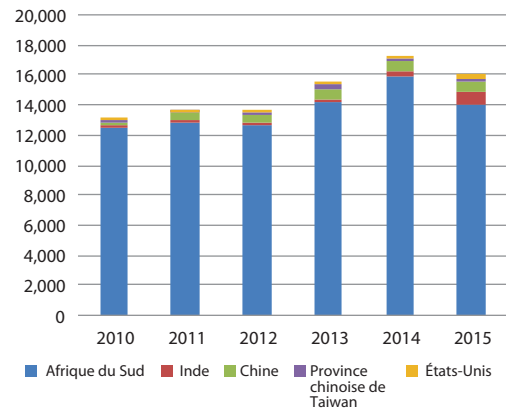
Selon l'examen trimestriel effectué par la Banque centrale du Swaziland en mars 2016, le compte de capital a enregistré des entrées nettes de 845 millions d'E en 2014 et 249 millions d'E en 2013. En décembre 2015, les sorties nettes, au compte financier, étaient passées de 1,8 milliard d'E en 2014 à 5,4 milliards d'E. Cette augmentation importante des sorties nettes s'explique par le comportement de leurs éléments (investissements directs, de portefeuille et autres investissements). C'est en mars 2013 que le compte financier a pour la dernière fois enregistré des entrées nettes. En décembre 2015, les investissements étrangers directs accusaient une entrée nette de 844,70 millions d'E, soit une augmentation par rapport à 2014 (310,3 millions d'E) (fig. 8).

**Figure 8:**

#### Principaux clients



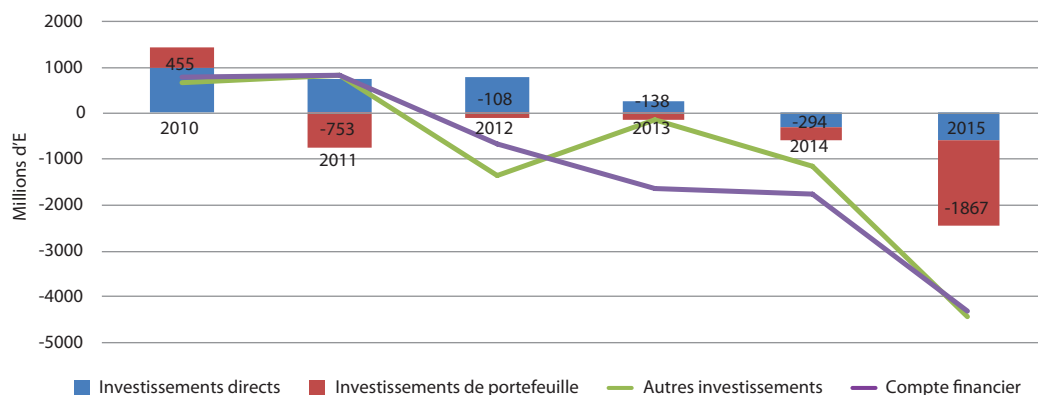
#### Principaux fournisseurs



Source : Annuaire statistique pour l'Afrique 2016.

Les bénéfices réinvestis, qui sont un élément important de l'investissement étranger direct au Swaziland, ont représenté une entrée de 611,0 millions d'E en décembre 2015, et cela témoigne de la confiance des investisseurs étrangers dans l'économie du pays (Quarterly Review, mars 2016). Pourtant, l'une des difficultés majeures, pour le Swaziland, est bien d'attirer de nouveaux investissements étrangers directs. L'une des principales raisons de la faiblesse de ces entrées de capitaux et de la baisse des investissements étrangers directs est la médiocrité des conditions d'activité dans le pays. Reconnaisant ce problème et la nécessité de faciliter en priorité les conditions de l'activité économique, en août 2014 le Gouvernement a créé une unité chargée de tracer une feuille de route pour accélérer un plan d'action afin de créer des conditions favorables à l'investissement non seulement pour les investisseurs étrangers, mais aussi pour les petites et moyennes entreprises locales. Ainsi, l'Autorité de promotion des investissements du Swaziland a reçu pour mandat notamment d'attirer les investissements, et c'est l'un des principaux acteurs dans cette entreprise.

La figure 9 montre que les sorties nettes d'investissements de portefeuille ont atteint 1,86 milliard d'E en décembre 2015, soit une baisse notable par rapport à 2013, de 137,60 millions d'E. Cette baisse s'explique par les sorties d'actifs financiers détenus par des entités résidentes à l'étranger, surtout l'Afrique du Sud. Il y a eu une augmentation appréciable du compte des autres investissements, qui a continué à baisser, passant de 1,1 milliard d'E en 2014 à des sorties nettes plus importantes de 4,4 milliards d'E en décembre 2015 du fait d'une augmentation des sorties nettes sur les actifs financiers, les actifs du secteur bancaire et les prêts gouvernementaux (Quarterly Review, mars 2016).

**Figure 9: Compte financier, Swaziland, 2010-2015 (millions d'E)**

Sources : Banque centrale du Swaziland, *Quarterly Review*, mars 2016 ; déclaration de présentation du budget, 2016.

Bien que le Swaziland reconnaisse la nécessité d'attirer des investissements étrangers par un meilleur climat macroéconomique et une meilleure discipline budgétaire, les ratios d'investissement pour le pays sont à la baisse depuis une dizaine d'années. Les investissements totaux en pourcentage du PIB représentaient 10,1 % en 2015, contre 9,2 % en 2014. Le Gouvernement doit collaborer avec le secteur privé pour obtenir des entrées nettes de capitaux, plutôt que des sorties nettes au titre des investissements étrangers directs comme en 2014<sup>20</sup>.

Les réserves de devises brutes se sont montées à 8,5 milliards d'E en mars 2016. Elles suffisent pour couvrir quatre mois d'importations de marchandises et de services, la norme internationale étant de trois mois. Les réserves de devises devraient baisser, en raison de la baisse prévue des recettes au titre de la SACU, à moyen terme<sup>21</sup>.

<sup>20</sup> Déclaration de présentation du budget 2016 (à consulter à l'adresse suivante : <http://www.gov.sz/images/doc2016.pdf>).

<sup>21</sup> Déclaration de politique monétaire du Gouverneur de la Banque centrale 2016 (à consulter à l'adresse suivante : <http://www.centralbank.org.sz/publications/monetary/2016.pdf>).

# 4

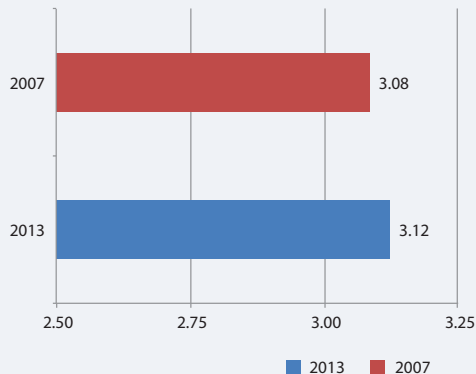
## Développement social

L'Indice africain de développement social (encadré 3) a été élaboré par la CEA en réponse à la demande des États membres africains qui souhaitent disposer d'un indicateur de l'exclusion propre à leur continent. L'indicateur repose sur l'idée que la croissance économique doit se traduire par une amélioration des conditions d'existence de tous. Utilisant la notion de cycle de vie, l'Indice africain de développement social traite six dimensions essentielles du bien-être : la survie, la santé, l'éducation, l'emploi, les moyens d'existence et une vie décente. À l'aide de données nationales, cet indicateur aidera à suivre l'efficacité des politiques sociales dans l'action de réduction de l'exclusion humaine aux niveaux national et sous-national. L'Indice africain de développement social aidera aussi les pays à améliorer la collecte des données et à mieux suivre les progrès de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Comme instrument de politique, l'indicateur complétera l'action commune des États membres pour

### Encadré 3: Indicateur de développement social au Swaziland

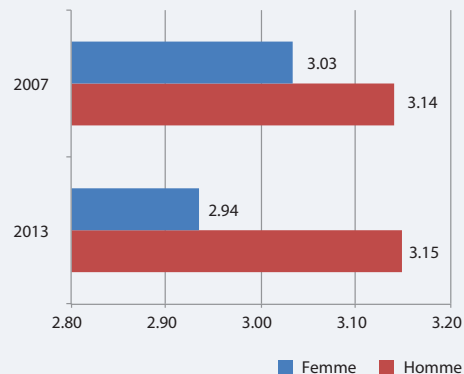
Conformément à la performance de développement social du pays, l'Indice africain de développement social, pour le Swaziland, fait apparaître une augmentation au regard de l'exclusion humaine entre 2007 et 2013 (fig. A); les causes premières de cette augmentation sont la pauvreté du revenu et le chômage, deux facteurs liés entre eux, pour les hommes et pour les femmes (fig. B). La valeur de chaque indicateur s'inscrit entre 0 et 1 et la valeur globale de l'indice se trouve donc entre 0 et 6. Plus l'indice est élevé, plus l'exclusion humaine est prononcée. Le taux d'activité, dans le pays, est l'un des plus faibles en Afrique (51,3 %) et la plupart des emplois sont informels, à faible productivité et exigeant peu de qualifications.

**Figure A: L'indicateur de développement social au Swaziland**



Source : Calculs effectués par la CEA à partir de données nationales

**Figure B: L'exclusion humaine par sexe**

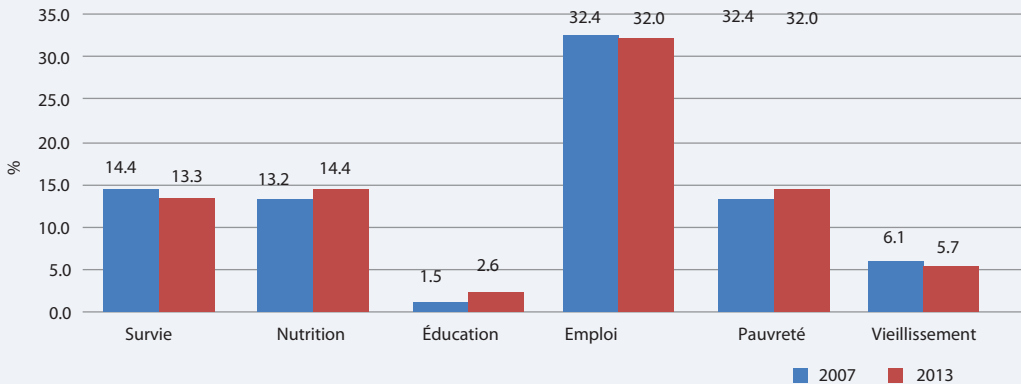


Source : Bureau central de statistique.



Le chômage des jeunes et la pauvreté restent les principaux facteurs d'exclusion dans le pays (30 % pour chacun de ces facteurs) en milieu rural comme en milieu urbain, tandis que l'analphabétisme ne représente qu'une faible part de l'exclusion en 2013 (2,6 %), ce qui donne à penser que les systèmes d'éducation et les programmes d'enseignement ont été efficaces et ont permis d'alphabétiser les jeunes, ce qui est une condition du développement du capital humain (fig. C).

**Figure C: Facteurs de l'exclusion humaine (contribution mesurée en %)**



**Source :** Calculs effectués par la CEA sur la base de données nationales.

S'agissant des politiques à mettre en oeuvre, l'analyse de l'indicateur montre qu'il faut s'occuper du chômage des jeunes et de la pauvreté dans le pays. Cette action est nécessaire pour favoriser le développement social et économique, par des programmes de formation et en créant des emplois décents pour les individus habitant dans les zones où l'exclusion est la plus grande. Le retard de croissance demeure un problème critique, et sa contribution à l'exclusion a augmenté avec le temps.

**Source :** Indicateur de développement social en Afrique : *Measuring human exclusion for structural transformation*, CEA, mai 2016.

définir des politiques sociales inclusives et faciliter l'application de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui placent au premier plan l'inclusion comme moteur du développement durable et équitable.

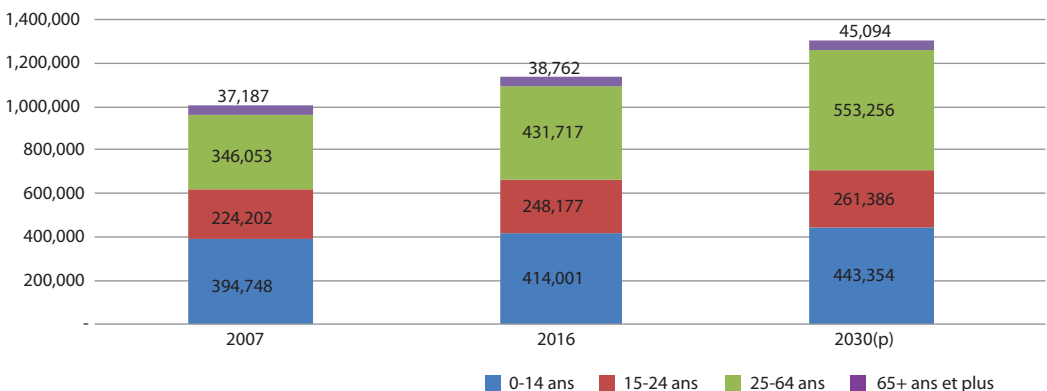
Pour lutter contre la pauvreté, il faut créer des emplois décents (OIT, Rapport sur le travail dans le monde, 2014). Le Gouvernement du Swaziland a également besoin de maîtriser les méthodes bénéficiant durablement d'un appui local pour la protection sociale afin d'éviter une dépendance à l'égard des donateurs ; c'est le cas du régime de pensions, introduit en 2005 par une nouvelle loi. Cette caisse est l'un des succès rencontrés en Afrique dans l'établissement progressif d'un contrat social entre l'État et le citoyen, et elle a remarquablement aidé à mobiliser la participation des citoyens, en particulier quand le versement des pensions a dû être retardé pour des raisons budgétaires. Il faut donc augmenter l'échelle des politiques de protection sociale actuelles et introduire une stratégie de développement profondément novatrice dans l'esprit d'un développement et d'une croissance à long terme, notamment au profit des jeunes.

### 4.1 Dynamique démographique

La population totale du Swaziland augmente très lentement en raison des effets de la contamination par le VIH et des taux élevés de mortalité due au sida (31 % des décès en 2013)<sup>22</sup>. Selon les projections démographiques du Bureau central de statistique, la population est passée de 1 020 102 en 2007 à 1 106 189 en 2014, soit une augmentation moyenne de 1,2 % par an. Le recensement décennal de la population et du logement sera réalisé en 2017 et fournira des statistiques de référence qui aideront à définir et appliquer les programmes de développement économique et social. La population, en 2016, est estimée à 1,13 million et atteindrait en 2030 1,3 million. Elle est composée à 53 % de femmes, qui sont les plus nombreuses dans presque toutes les cohortes, à l'exception de la première (0-4 ans) et de la deuxième (5-9 ans). Cette lenteur de l'accroissement naturel est attribuée à une baisse projetée de la natalité brute et une augmentation de la mortalité, ainsi qu'à l'effet des migrations nettes. Cependant, un modeste relèvement de l'espérance de vie (45,2 ans en 2007 à 45,7 ans en 2016 pour les deux sexes) a atténué l'effet de ces baisses.

La figure 10 illustre la relative jeunesse de la population en 2016, puisque 58,5 % des habitants ont moins de 15 ans et 3,4 % seulement plus de 65 ans. La proportion des 15-64 ans est passée de 57,7 % du total en 2007 à 60 % en 2016 ; celle du groupe des moins de 15 ans a diminué, de 39,4 % en 2007 à 36,6 % en 2016. Le nombre des plus de 65 ans a légèrement diminué, de 3,7 % en 2007 à 3,4 % en 2016. Du fait de la transition démographique en cours, le taux de dépendance reste élevé, à 71,5 %, mais il baisse, ce qui laisse espérer un dividende démographique. Cependant, le Swaziland ne pourra recueillir ce dividende que si sa population active a les qualifications nécessaires, ceux qui ont des emplois productifs – employés ou travaillant à leur propre compte.

**Figure 10: Répartition et projection de la population du Swaziland, 2007-2030**



Source : Bureau central de statistique, projections de population, 2007-2030.

22 <https://www.cdc.gov/globalhealth/countries/swaziland/>.

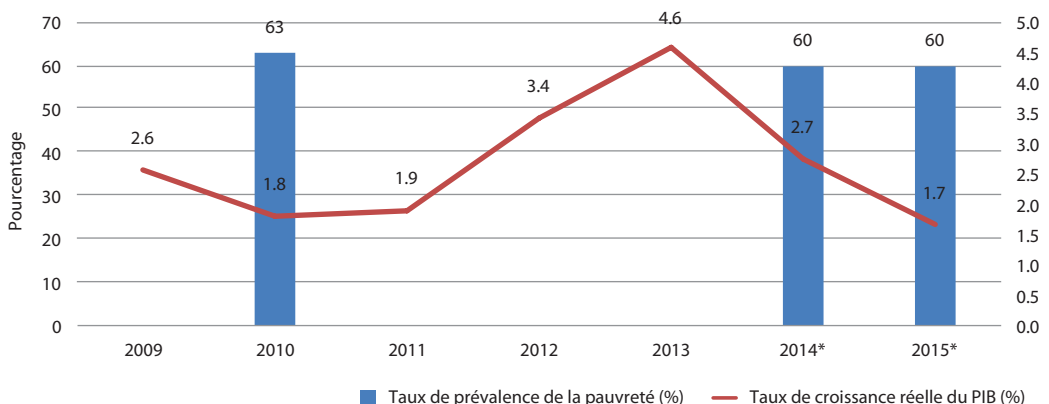
## 4.2 Pauvreté et emploi

Selon les données fournies par l'enquête sur les revenus et les dépenses des ménages, le taux de prévalence de la pauvreté, au Swaziland, a diminué, de 69,0 % en 2000-2001 à 63,0 % en 2009-2010. Les résultats de l'enquête de 2015-2016 ne sont pas encore disponibles ; l'enquête sera achevée en 2017. Le Bureau central de statistique estime que les taux de prévalence de la pauvreté seront ramenés en 2014-2015 à 60 % environ grâce à diverses interventions publiques, mais la croissance économique faible à laquelle on s'attend risque de compromettre cette tendance (Bureau central de statistique, *Poverty in a decade of slow economic growth*, 2011) (fig. 11).

La croissance économique qui a eu lieu durant les années 2000 n'a guère profité aux pauvres dont le sort s'est aggravé. La lenteur de la croissance économique constatée ces dernières années retentit aussi sur l'application des politiques sociales et sur le marché du travail. La pauvreté est surtout un phénomène rural, puisque 80 % des Swazis vivent à la campagne et, en 2010, 73 % de la population rurale se trouve au-dessous du seuil de pauvreté du pays, contre 31,2 % des citadins. En 2014, le nombre de personnes ayant besoin d'une aide alimentaire a été estimé à 67 592, tandis que 223 249 personnes auraient besoin d'une aide sous forme d'intrants, de prestations en espèces ou d'un soutien officiel. La pauvreté est étroitement liée à l'insécurité alimentaire qui est due surtout à des pratiques agricoles non viables, à la faiblesse des précipitations et au manque de terres arables<sup>23</sup>.

La persistance de la pauvreté est aggravée notamment par le ralentissement de la croissance économique, l'effet du sida et une répartition inéquitable des ressources. Selon l'enquête de 2009-2010 sur les revenus et les dépenses des ménages, le coefficient de Gini est passé de

**Figure 11: Croissance du PIB par habitant et prévalence de la pauvreté, Swaziland, 2010-2015 (%)**



Source : Projections du Bureau central de statistique, 2016.

<sup>23</sup> Swaziland Annual Vulnerability Assessment and Analysis Report, 4.

0,48 en 2007 à 0,51 en 2010. Cette aggravation de l'inégalité a eu des effets défavorables sur les dépenses du secteur social et aggravé la pauvreté. Les services de protection sociale officiels et les systèmes traditionnels de soutien communautaire peinent beaucoup face au fardeau de la pauvreté, de l'insécurité alimentaire et de l'épidémie de sida.

Le Gouvernement s'efforce de mieux intégrer les pauvres dans l'économie nationale par la diversification économique et une augmentation de la production, afin de remédier aux inégalités économiques structurelles. Il faut continuer à accorder la priorité à la conception de systèmes de protection sociale efficaces, susceptibles d'atteindre les groupes pauvres et vulnérables les plus divers.

La lenteur de la croissance économique au Swaziland au fil des ans continue à se répercuter sur le marché du travail et sur l'application des politiques sociales correspondantes. La situation est encore aggravée par la disparité de compétences entre l'offre et la demande, car la plupart des emplois sont à faible valeur ajoutée, en particulier dans l'agriculture de subsistance. Le manque de spécialistes est encore aggravé par le décalage entre le système d'éducation et les besoins du marché du travail. Un grand nombre d'emplois sont dans la fonction publique, et le secteur privé n'a pas le dynamisme qu'il faudrait pour créer suffisamment d'emplois. L'augmentation du chômage est due surtout à la lenteur de la croissance économique, à la destruction d'emplois occasionnée par les crises économiques et par la baisse des investissements étrangers directs, par l'exacerbation de la concurrence sur les marchés mondiaux et par la baisse des cours des produits de base exportés, qui ont amené la fermeture de certaines usines. La diminution de la production industrielle et agricole en proportion du PIB a continué à aggraver la situation dans ces secteurs à forte intensité de main-d'œuvre, qui sont essentiels pour la création d'emplois. L'agriculture et l'agro-industrie continuent à jouer un rôle moteur dans la croissance économique. Actuellement, ce secteur emploie 11 % de la population active formelle, et cette contribution risque de diminuer en 2015-2016 en raison des effets de la récente sécheresse<sup>24</sup>.

L'enquête intégrée sur la population active a constaté que le chômage atteignait 28,1 % de la population totale en 2013-2014, les jeunes et les femmes étant les plus touchés<sup>25</sup>. Le chômage des femmes est passé de 29,7 % à 32,2 %, celui des hommes de 29,7 % à 24,4 % entre 2001 et 2014. Le chômage des jeunes (15-24 ans) était de 51,6 % en 2014. Étant donné que la population du pays est jeune, les politiques visant la création d'emplois pour les jeunes et les femmes seront sans doute celles qui auront le plus grand impact sur le chômage et la pauvreté.

Il existe pourtant dans le pays une main-d'œuvre importante disponible (295 237 personnes selon les projections du Bureau central de statistique en 2016), mais son utilisation est limitée et l'initiative de création d'emplois doit donc être menée en priorité. Le pays a besoin de

<sup>24</sup> Discours de présentation du budget, 2016 (à consulter à l'adresse suivante : <http://www.gov.sz/images/doc2016.pdf>).

<sup>25</sup> Bureau central de statistique, enquête sur la population active (à consulter à l'adresse suivante : <http://www.swazistats.org.sz/>).

créer un environnement favorable à l'entreprise et de réduire le coût de l'activité économique pour améliorer le nombre et la taille des petites et moyennes entreprises et attirer des investissements étrangers directs, qui créent le plus d'emplois pour les jeunes.

### 4.3 Santé

Le Swaziland est, dans le monde, le pays où la prévalence de l'infection par le VIH est la plus élevée, avec 28,8 % de la population vivant avec le VIH (2015). L'incidence de la contamination par le VIH dans la tranche d'âge 15-49 ans est estimée à 1,9 % en 2015 alors qu'elle était de 2,23 % en 2013, et cette baisse graduelle devrait se poursuivre, le taux attendu étant de 1,72 % en 2018 et 1,58 % en 2020. Les femmes sont plus touchées (2,27 %) que les hommes (1,64 %) en 2015. Ce taux était de 2,6 % en 2013 chez les femmes et de 1,89 % chez les hommes ; la baisse devrait se poursuivre, pour être en 2020 de 1,85 % chez les femmes et de 1,34 % chez les hommes (Swaziland, *HIV Estimates and Projections Report*, 2015). L'épidémie de sida a causé une baisse marquée de plusieurs indicateurs de santé publique au cours des 20 dernières années tout en ayant un effet très grave sur le développement socioéconomique du pays. L'épidémie a également suscité une grave épidémie opportuniste de tuberculose, et cette maladie est désormais le principal problème de santé publique, mettant à mal les éléments du système de santé. La forte prévalence du VIH a non seulement porté atteinte à l'espérance de vie, qui a brutalement baissé à 45,2 ans, mais a fait beaucoup d'orphelins et d'enfants vulnérables dont le nombre a beaucoup augmenté, sans parler d'autres graves conséquences sur la santé publique. Selon le rapport de 2015 sur les estimations et les projections pour le Swaziland, ce sont les femmes qui sont les plus touchées par l'épidémie, avec une incidence de 2,69 % en 2015, contre 1,16 % pour les hommes. Le nombre de nouvelles contaminations diminue régulièrement avec le temps ; il était de 11 323 personnes en 2013, mais il devrait baisser pour se situer à 9 318 en 2017 et à 8 756 personnes en 2020,

Le Gouvernement continue de piloter, avec un engagement manifeste, la réponse nationale par diverses interventions, notamment le financement et l'achat de tous les médicaments antirétroviraux et antituberculeux<sup>26</sup>. En 2015, le Programme conjoint des Nations Unies de lutte contre le VIH/sida (ONUSIDA) a signalé que 95 % des femmes enceintes vivant avec le VIH recevaient un traitement antirétroviral. La même année, moins de 500 enfants (âgés de 0 à 14 ans) ont été contaminés, alors que ce nombre était de 1 600 en 2010. Environ 78 % des enfants de moins de 14 ans vivant avec le VIH suivent un traitement antirétroviral (ONUSIDA, 2016, « The Gap Report » – Rapport sur les écarts de prévention). Une nouvelle stratégie nationale élargie (2014-2018) est désormais centrée sur des interventions à fort impact et sur une réduction générale des coûts entraînés par le VIH, tout en visant les populations et les zones géographiques où se concentrent les infections.

Les enfants swazis sont gravement et chroniquement malnutris. En 2014, au niveau national, 31 % des enfants de moins de 5 ans souffraient d'un retard de croissance, 1 % était émacié

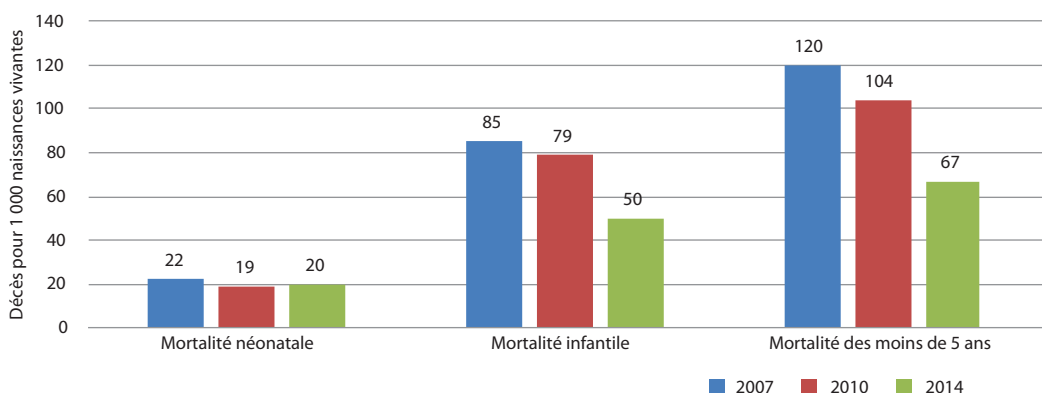
<sup>26</sup> Rapport d'activités sur la réponse mondiale au sida, au Swaziland, 2014.

et 6 % souffraient d'insuffisance pondérale. La prévalence du retard de croissance était plus marquée dans les zones rurales (33 %) que dans les zones urbaines (23 %). Les enfants vulnérables et les orphelins sont généralement plus affectés par la malnutrition que les autres, puisque 39 % des orphelins et des enfants vulnérables de moins de 5 ans font un retard de croissance, comparés aux 28 % d'enfants qui ne sont ni orphelins ni vulnérables (Rapport annuel, Swaziland, sur l'évaluation de vulnérabilité, juillet 2014).

Malgré les graves difficultés entraînées par l'épidémie de sida, on observe certains gains dans le secteur de la santé publique au Swaziland, notamment une amélioration des taux de mortalité infantile et des enfants de moins de 5 ans (fig. 12) et de la mortalité maternelle.

Les taux de mortalité des moins de 5 ans restent élevés, mais on observe une amélioration marquée. Les estimations fournies par l'enquête par grappes à indicateurs multiples pour le Swaziland (MICS, 2014) montrent une baisse de la mortalité des moins de 5 ans, soit 120 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2007 et 67 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2014. Ainsi, le Swaziland perd environ 20 enfants pour 1 000 naissances vivantes pendant les 28 premiers jours de la vie (MICS, 2014), en raison surtout de la forte prévalence du VIH chez les femmes enceintes. Alors que les taux de mortalité néonatale n'ont pas notablement diminué entre 2007 et 2014, les interventions visant à réduire la mortalité maternelle et à améliorer la santé des nouveau-nés et des enfants ont entraîné des améliorations de la mortalité infantile et de la mortalité des moins de 5 ans (fig. 14). Les données indiquent que pour que le Swaziland atteigne en 2015 l'objectif de 30 décès pour 1 000 naissances vivantes chez les enfants de moins de 5 ans, conformément à l'objectif 4 des OMD<sup>27</sup>, le pays aurait dû ne pas dépasser 40 décès pour 1 000 naissances vivantes, alors que le chiffre a été de 67 décès (fig. 14). En 2007, le taux de mortalité infantile était estimé à 85 décès pour 1 000 naissances vivantes. Ce

**Figure 12: Taux de mortalité néonatale, infantile et des moins de 5 ans pour 1 000 naissances vivantes, Swaziland, 2007, 2010 et 2014**



Source : DHS (2007), Swaziland MDG Report, 2015 ; MICS, 2014.

<sup>27</sup> Objectif du Millénaire pour le développement 4 : Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.

chiffre a baissé, il était de 50 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2014 selon le rapport de 2010 sur les enquêtes par grappes à indicateurs multiples (MICS, 2010). L'existence d'un plan stratégique pour le secteur national de la santé publique et d'une politique nationale de la santé, d'un plan stratégique intégré pour la survie de l'enfant et de plusieurs plans d'action annuels constitue le cadre d'une lutte contre la mortalité infantile.

Le taux de mortalité maternelle demeure élevé, à 589 décès en 2007 et 593 en 2014 (MICS, 2014). Pour lutter contre la mortalité maternelle, le Ministère de la santé a mis en place des interventions qui comprennent notamment une étude minutieuse, systématique et bien ciblée des causes des décès maternels, un travail de développement et l'élaboration et le lancement d'une politique nationale de la santé en matière de sexualité et de procréation, qui privilégient la santé maternelle, néonatale, infantile et adolescente.

Les facilités de soins spécialisés demeurent insuffisantes. On compte encore seulement 1,6 médecin et 63,1 infirmiers pour 10 000 habitants<sup>28</sup>. La prévalence du VIH chez les patientes qui consultent pour des soins prénatals est passée de 3,9 % en 1992 à 26 % en 1996, puis 42 % en 2008 et 41 % en 2010. La couverture de soins prénatals était de 98,5 % en 2014 (12<sup>e</sup> enquête nationale de sérosurveillance chez les femmes consultant dans les services de santé prénatale, 2010) et la durée médiane de l'allaitement au sein a diminué, de 17 mois en 2010 à 13 mois en 2014 ; les accouchements surveillés par du personnel qualifié représentaient 88,3 % du total des accouchements en 2014 (MICS, 2014). L'allocation de crédits budgétaires au secteur de la santé publique était de 1,8 milliard d'E (5,9 % du PIB) durant l'exercice budgétaire 2015-2016<sup>29</sup>.

#### 4.4 Éducation

Le Swaziland a fait des progrès considérables dans l'amélioration de l'éducation, car c'est la base d'un développement économique et social durable. La Constitution de 2005 déclare que l'éducation est le droit de tous et que l'éducation primaire doit être gratuite et obligatoire. Le Gouvernement a institué plusieurs politiques et promulgué plusieurs lois pour élargir l'accès à une éducation de qualité à tous les niveaux du système d'enseignement, à tous les élèves, et il a adopté le principe du programme « L'éducation pour tous ». Il faut mentionner la déclaration de politique sur l'enseignement spécial de 2009, la loi de gratuité de l'enseignement primaire de 2010, les directives pour l'établissement d'institutions d'enseignement privées, la politique de lutte contre le sida dans l'éducation, la politique de développement de l'enseignement technique et professionnel de 2010, la politique nationale pour le secteur de l'éducation et de la formation de 2011, et la loi sur l'enseignement supérieur de 2012.

Le taux d'alphabétisation des adultes a régulièrement augmenté, pour atteindre 88 % chez les femmes, 86 % chez les hommes, et il est de 95,3 % dans la tranche d'âge 15-24 ans en

<sup>28</sup> Statistiques sanitaires mondiales, 2016 : Surveiller la santé pour les ODD, Organisation mondiale de la Santé, 2016. À consulter à l'adresse suivante : [http://www.who.int/gho/publications/world\\_health\\_statistics/2016/en/](http://www.who.int/gho/publications/world_health_statistics/2016/en/).

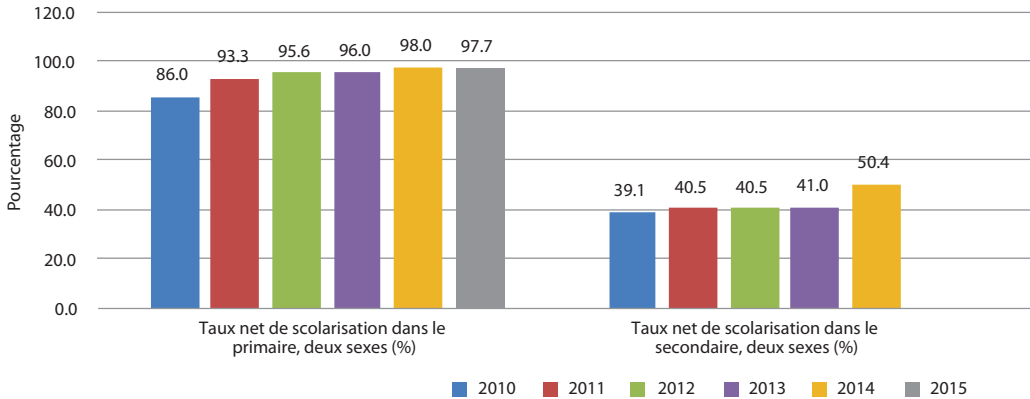
<sup>29</sup> Déclaration de présentation du budget 2016 (à consulter à l'adresse suivante : <http://www.gov.sz/images/doc2016.pdf>).

2014 (MICS, 2014). Le Gouvernement a introduit la gratuité dans l'enseignement primaire pour les sept premières classes en 2010 pour faciliter l'accès à l'éducation. D'importants progrès de la généralisation de l'enseignement primaire ont ainsi été obtenus et les taux d'inscription nets dans le primaire dépassent 95 % en 2015-2016, contre 92 % en 2014-2015 (fig. 15). Mais la généralisation de l'enseignement primaire ne s'est pas accompagnée de gains dans la qualité de l'éducation, c'est-à-dire dans les résultats de l'apprentissage des connaissances. Le Swaziland, comme les autres pays de la SADC, notamment l'Afrique du Sud, le Botswana, Maurice, les Seychelles et la Zambie, compte plus de femmes que d'hommes dans l'enseignement supérieur. Il arrive que l'éducation des filles soit interrompue, quand les parents sont persuadés que cela ne sert à rien – attitude que l'on trouve encore dans beaucoup de familles. Le mariage précoce, les grossesses d'adolescentes, la prévalence de la contamination par le VIH et le sida, ainsi que le harcèlement sexuel, sont des aspects de la société qui, bien souvent, ne sont pas remis en question par les pairs ni par les enseignants.

Comme l'indique la figure 15, les taux nets de scolarisation dans le secondaire n'ont pas dépassé 50,4 % en 2014, et ils sont de l'ordre de 30 % dans le deuxième cycle du secondaire, les taux de scolarisation des filles étant plus élevés (55 %) que ceux des garçons (46 %). La scolarisation au niveau du primaire dépasse 90 % depuis 2011 et a atteint en 2015 97,7 % de la population d'enfants de la tranche d'âge normale de l'enseignement primaire. Le succès de la gratuité de l'enseignement primaire devrait amener à observer une amélioration des taux de scolarisation dans le premier cycle du secondaire. Mais le faible taux de passage de l'école primaire au collège appelle une intervention des autorités qui devraient investir dans l'enseignement technique et professionnel afin de donner aux jeunes les compétences nécessaires pour participer au développement. Certains des facteurs qui expliquent cette faible scolarisation et la faiblesse du taux de poursuite des études sont notamment le coût élevé des frais de scolarité dans le premier cycle du secondaire, l'accès limité, la médiocrité de l'infrastructure, l'augmentation du taux d'échecs ou d'abandons scolaires, les difficultés sociales comme la nécessité d'aider la famille en participant aux tâches domestiques, et encore les grossesses d'adolescentes. On observe cependant l'égalité des sexes dans le primaire et le secondaire. Depuis 2000, le ratio du nombre de filles au nombre de garçons dans le primaire est resté à peu près constant, soit en moyenne 0,93 (Rapport d'examen du Swaziland pour l'éducation pour tous, 2000-2015).

L'encadré 4 donne la liste des principales difficultés que rencontre l'action de l'éducation pour tous. On s'efforce de normaliser les frais de scolarité dans les établissements secondaires pour améliorer la scolarisation nette. L'école est plus facilement accessible maintenant pour les garçons comme pour les filles et pourtant, la représentation des femmes dans les disciplines scientifiques et technologiques reste faible, et cela compromet leurs possibilités d'emploi dans ces secteurs. La qualité de l'enseignement primaire a régulièrement été améliorée par un examen systématique des programmes d'enseignement aux divers niveaux. Le rapport du nombre d'élèves par manuel pour les principales disciplines au niveau de l'école primaire s'est amélioré pendant la période examinée et il se rapproche de 1. Le nombre d'élèves par maître



**Figure 13: Taux nets de scolarisation, Swaziland, 2011-2015 (%)**


Source : CSO, Poverty in a decade of slow economic growth, Swaziland MDG Report, 2015, Swaziland in the 2000s.

dans le primaire s'est également amélioré, il est maintenant de l'ordre de 30 (en 2014) tandis qu'il est de 16 dans l'enseignement secondaire. Ces taux n'ont pratiquement pas évolué au cours des cinq dernières années.

Reconnaissant le rôle essentiel de l'éducation pour éliminer l'inégalité entre les sexes, réduire la pauvreté et créer les conditions d'un développement durable, les autorités continuent à donner la priorité au secteur de l'éducation et ont affecté 22 % du budget total de l'exercice 2015-2016 à l'éducation. Entre 2016-2017 et 2018-2019, le Gouvernement mettra en route plusieurs programmes prioritaires, notamment des plans visant à améliorer l'accès à l'enseignement secondaire et au deuxième cycle et à faire en sorte que les élèves poursuivent leurs études ; il continuera à créer des capacités dans les deux cycles du secondaire en

#### Encadré 4: Les problèmes de l'éducation pour tous au Swaziland

- Faible participation des enfants qui seraient admis dans les programmes d'enseignement maternel ;
- Absence d'assurance de la qualité dans l'enseignement primaire et secondaire ;
- Programmes scolaires qui ne répondent pas bien aux besoins du marché du travail ;
- Inefficacité dans l'enseignement primaire, qui se traduit par des redoublements et des taux d'abandon élevés (plus de 10 %) ;
- Conditions d'emploi peu attrayantes pour les enseignants ;
- Manque d'enseignants qualifiés, notamment en mathématiques, en sciences et en informatique ;
- Problèmes de l'intégration de l'éducation spéciale dans les établissements scolaires, c'est-à-dire la fourniture de facilités pour les enfants handicapés ;
- Suivi et supervision médiocres des activités d'enseignement ;
- Réglementation inefficace des établissements privés ;
- Insuffisance du financement de l'éducation.

Source : Swaziland Education for All Review Report, 2000-2015.

introduisant des disciplines pratiques, orientées vers l'entreprise et la formation professionnelle (selon le discours de présentation du budget de 2016).

Le pays a harmonisé ses normes pédagogiques permanentes avec celles de la SADC et de l'Union africaine dans plusieurs disciplines, ce qui est également conforme à certains des objectifs proposés dans l'Agenda de l'éducation pour l'après-2015.

#### **4.5 Évaluation de l'égalité de genre au Swaziland**

L'égalité de genre et l'autonomisation des femmes se mesurent dans plusieurs domaines essentiels, comme le montre l'encadré 5. Ces domaines sont importants pour l'amélioration de la condition féminine et pour la contribution des femmes au développement et à une croissance durable et inclusive en Afrique.

Pour déterminer l'ampleur de l'inégalité entre les sexes et mesurer les progrès accomplis dans l'autonomisation des femmes en Afrique, la CEA a élaboré un indicateur permettant de suivre cette question, l'Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (IDISA). Cet indicateur permet aux décideurs de prendre la mesure de l'efficacité de leur action dans l'application des politiques et des programmes visant à éliminer la marginalisation des femmes.

Le calcul de la note est part de l'indice de la condition féminine (ICF) qui est l'un des éléments constitutifs de l'Indicateur du développement et des inégalités entre les sexes. Pour chacun des indicateurs constitutifs, on calcule une note, qui est la moyenne arithmétique non pondérée, en prenant le rapport de la valeur de l'indicateur pour les femmes à ce qu'elle est pour les hommes, puis on multiplie par 10 et on arrondit le résultat à l'entier le plus proche. Ainsi, un score de zéro représente la plus forte inégalité, un score de 5 indique une parité moyenne et un score de 10 représente une parité parfaite. Le niveau de parité peut dépasser 10 quand la situation des femmes est meilleure que celle des hommes pour un indicateur donné, quel que soit le niveau de développement du domaine étudié.

La plupart des données utilisées pour calculer ces notes proviennent des sources les plus récentes disponibles au niveau national. Cependant, pour quelques-uns des indicateurs, on ne dispose pas de données désagrégées et on utilise alors des données internationales. Ces sources sont notamment l'enquête sur la proportion de femmes dans les postes de décision de 2013, l'enquête sur la population active de 2013-2014, les enquêtes par grappes d'indicateurs multiples (MICS 2014-2016), les estimations et projections de la contamination par le VIH au Swaziland, 2015 (Banque mondiale, 2016, parmi d'autres sources).

### Encadré 5 : Égalité de genre et autonomisation des femmes - Swaziland

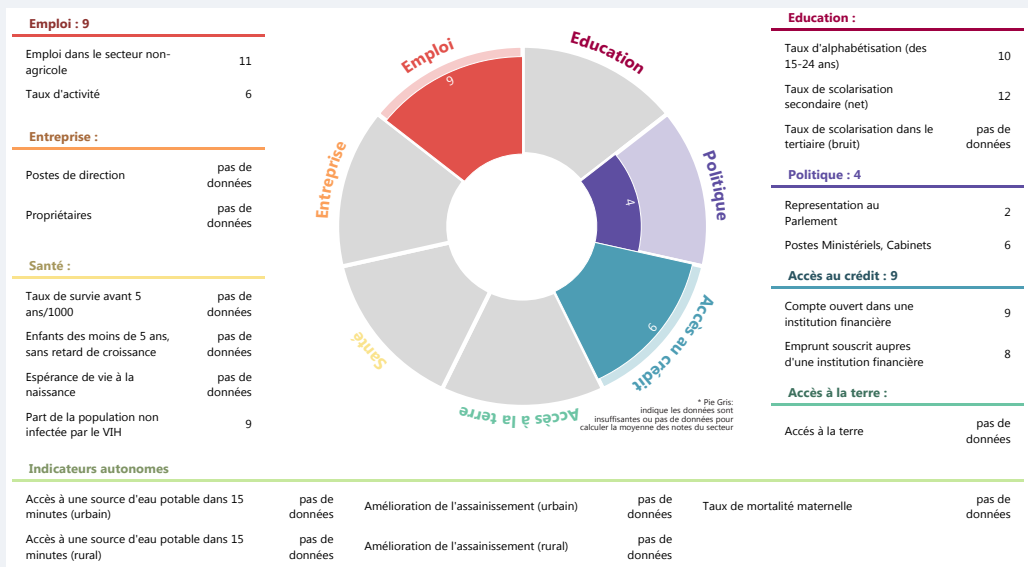
Au Swaziland, la proportion de femmes salariées employées dans le secteur non agricole (90 %) dépasse celle des hommes (81,8 %) (2015)\*.

Les hommes et les femmes sont à parité pour l’alphabétisation dans le groupe d’âge 15-24 ans (2015).

L’inégalité est plus marquée dans la vie politique et dans les postes de direction. On ne compte au parlement que 13,6 % de femmes et 36,7 % dans des postes ministériels (Women in Decision Making Survey, 2013).

S’agissant du crédit, 27,4 % des femmes ont un compte dans une institution financière, contre 29,7 % des hommes. Treize pour cent des hommes ont emprunté auprès d’une institution financière, contre 10 % des femmes.

Le taux d’activité est de 40 % chez les femmes, contre 64,2 % chez les hommes. Au Swaziland, la loi ne donne pas aux veufs et aux veuves les mêmes droits en matière de succession (Banque mondiale, 2016), mais les veuves ont néanmoins certains droits.



Source : Commission de l’Union africaine et CEA, 2015.

\* Part des femmes dans l’emploi salarié non agricole, en pourcentage de l’emploi salarié total dans le secteur.

# 5

## Principaux défis: Problèmes de la croissance et interventions destinées à réduire les effets de la baisse des recettes provenant de la SACU

Au Swaziland, la croissance économique devrait rester modeste à moyen terme, et ralentir en 2016-2017 malgré la volonté du Gouvernement d'atteindre un objectif de 5 % de croissance par an afin de réduire le chômage. Les perspectives économiques restent assombries par les incertitudes qui pèsent sur les perspectives de l'économie sud-africaine (qui fournit 80 % des importations du Swaziland et absorbe 60 % de ses exportations) et par la grande instabilité des recettes procurées par la SACU, qui représentent plus de 50 % des recettes publiques et devraient nettement baisser en 2016-2017 (6,9 milliards d'E en 2015-2016, tableau 2). La réduction attendue des recettes provenant de la SACU en 2016-2017 et en 2018-2019 risque d'introduire un facteur d'instabilité budgétaire et extérieure, et appelle à prendre des mesures de précaution afin de mieux résister aux chocs extérieurs et réaliser ainsi une croissance inclusive plus forte de manière à répondre aux besoins sociaux et aux besoins du développement. À court terme, les interventions budgétaires directes sont souhaitables, tandis qu'à moyen et à long terme, il faudrait agir en faveur des microentreprises et des petites et moyennes entreprises, pour faciliter le développement du secteur privé et diversifier les exportations, comme on le verra plus bas.

### **5.1 Prudence budgétaire et mobilisation d'autres sources de recettes publiques**

La crise de 2010-2011 a assez démontré qu'il fallait restructurer les dépenses budgétaires, en modifier les priorités et explorer de nouvelles sources de financement capables de stimuler la croissance. Les dépenses publiques sont surtout des dépenses de fonctionnement (80 % des dépenses totales des cinq dernières années). La Banque centrale examine avec prudence les moyens de remédier à ces difficultés budgétaires et d'apporter l'impulsion budgétaire nécessaire pour combler le déficit de 13,7 % prévu pour l'exercice budgétaire 2016-2017 (voir la déclaration annuelle de politique

monétaire du Gouverneur de la Banque centrale, 2016). Cet ajustement budgétaire nécessitera une restructuration des dépenses, mais il faudra protéger les crédits destinés aux secteurs sociaux et aux activités qui stimulent la croissance. L'assainissement des finances publiques, prévoyant une réserve suffisante de devises internationales et maintenant l'endettement à un niveau modeste tout en protégeant les dépenses, sera nécessaire pour satisfaire les besoins critiques sur le plan social et celui du développement.

Il existe plusieurs moyens d'assainir les finances publiques : améliorer la collecte des contributions et mieux mobiliser les ressources, notamment par des partenariats public-privé et par des méthodes novatrices de financement permettant d'aligner les dépenses sur les besoins de développement. Le Trésor public (SRA) continuera à jouer un rôle essentiel dans la mobilisation des ressources intérieures par des mesures de facilitation des échanges, une meilleure collecte de l'impôt, y compris la TVA et les divers droits, et en élargissant la base fiscale. Comme le propose le Programme d'action 2013-2018, il est indispensable de constituer une réserve adéquate pour atténuer les effets de l'instabilité des recettes procurées par la SACU, en promulguant une règle qui n'intégrerait dans le budget que le niveau estimatif régulièrement observé des recettes provenant de la SACU, soit 17 % du PIB (moyenne historique), toutes recettes supplémentaires étant au contraire virées à une caisse de stabilisation ; cette réforme est envisagée. Le renforcement de la supervision et de la réglementation du secteur financier et la rationalisation des dépenses de fonctionnement, en particulier la masse salariale élevée de la fonction publique qui représente actuellement 15 % du PIB et 55 % des dépenses de fonctionnement, devraient permettre d'obtenir les résultats souhaités.

## 5.2 Développement du secteur privé

Le ralentissement de la croissance économique au cours des dernières décennies a également été attribué à l'incapacité de maintenir l'investissement privé indispensable pour le développement économique durable. Il est essentiel d'encourager une croissance inclusive entraînée par le secteur privé et d'améliorer la compétitivité en facilitant les conditions de l'activité économique (le Swaziland est au 105<sup>e</sup> rang sur 189 au classement de la Banque mondiale intitulé « Ease of Doing Business », en 2015), en créant et en facilitant les conditions de la création d'emplois, de l'investissement à la croissance.

Le secteur privé est relativement faible et restreint, et l'esprit d'entreprise, dans le pays, est faible, ce qui explique sa dépendance à l'égard de l'investissement étranger direct comme moteur de croissance. Les possibilités d'activité dans l'industrie manufacturière et minière, dans l'agriculture, la transformation des produits et le tourisme ne sont toujours pas valorisées. En créant de nouvelles possibilités de valeur ajoutée, l'investissement privé peut augmenter le flux des recettes publiques, créer des emplois, améliorer les compétences pratiques de la main-d'œuvre et intégrer les entreprises du pays dans les chaînes de valeur mondiales. Une croissance inclusive entraînée par le secteur privé est donc la condition à remplir, sinon le Swaziland risque de se retrouver piégé dans une trajectoire de faible croissance, avec des investissements privés insuffisants, ce qui retarderait la croissance de la productivité et la diversification industrielle. Un secteur privé dynamique (intérieur et étranger) est donc d'importance critique pour la réalisation de la croissance économique soutenue

et la réduction de la pauvreté au Swaziland. Les vastes besoins de financement du secteur public exercent un effet d'éviction sur le secteur privé qui ne peut trouver de crédit et qui doit donc limiter ses activités. Une activité économique intérieure sans dynamisme explique que le crédit accordé au secteur privé n'augmente que de 5,1 % en décembre 2015 contre 11,4 % en 2014, tandis que les crédits accordés aux entreprises ont diminué de 6,4 % par rapport à une croissance de 6,9 % l'année précédente.

Le Gouvernement considère l'investissement étranger direct comme un moteur potentiel de croissance économique et, pour cette raison, des réformes structurelles sont engagées pour stimuler la croissance entraînée par le secteur privé et poursuivre l'industrialisation et la transformation structurelle. Comme l'économie est avant tout agricole, les liens entre l'industrie et l'agriculture doivent être renforcés, par l'expansion des activités de transformation des produits agricoles et une amélioration technologique aux niveaux de l'exploitation et de l'usine. Un document préparé en 2016 par la Banque centrale sur les interventions proposées pour remédier à la crise financière prévisible de 2016-2017 expose les problèmes que rencontre l'investissement étranger direct (voir encadré 6).

#### Encadré 6: La difficulté d'attirer des investissements étrangers directs au Swaziland

- **Services d'utilité publique :** L'eau et l'électricité sont coûteuses, et le service peu fiable ;
- **Infrastructure des communications :** L'infrastructure est inefficace (largeur de bande insuffisante), les coûts sont donc très élevés, ce qui retentit sur les entreprises, notamment les services financiers et les usines manufacturières ;
- **Questions relatives à la main-d'oeuvre :** Pénurie de main-d'oeuvre qualifiée et lois trop protectrices, perturbations diverses (grèves) ;
- **Réglementation :** Réglementations de l'agence de régulation des services financiers difficiles à observer pour les services financiers (les banques, les compagnies d'assurances, les officines de gestion de patrimoine) ;
- **Législation :** Dans divers secteurs, les dispositions législatives sont contraires à la croissance de l'activité, par exemple dans le secteur minier, les assurances, et l'obligation d'un contenu local de 30 % compliquent la tâche des services financiers ;
- **Questions fiscales :** Le taux d'imposition des sociétés est élevé et les pénalités pour non-conformité sont trop lourdes ;
- **Concurrence :** Les produits locaux sont plus chers que les produits importés ;
- **Financement :** Le capital disponible sur le marché intérieur ne suffit pas à financer les investissements ;
- **Corruption :** Fraude, vol et irrégularités dans la passation des marchés publics ;
- **Coûts :** Contribution intérieure limitée, obligeant à importer, d'où une augmentation des frais fixes ;
- **Questions relatives au Gouvernement :** Les fournisseurs des services publics rencontrent des difficultés liées à la longueur de la procédure et des retards de paiement ;
- **Croissance économique :** L'exiguïté du marché et la croissance faible de l'économie intérieure ;
- **Régime foncier :** Difficulté d'acquérir des terrains, en particulier dans l'agriculture et pour l'industrie ;
- **Question de frontières :** Difficultés aux frontières, pour obtenir les permis d'importer, les quitus fiscaux, l'annulation des pénalités, le remboursement de la TVA, etc.

Source : Banque centrale du Swaziland, février 2016.

L'un des huit domaines prioritaires du Programme d'action 2013-2018 est l'accélération de la croissance industrielle et commerciale et la création d'emplois par l'investissement étranger direct. Les objectifs poursuivis sont de développer et améliorer les politiques de l'investissement et du commerce afin de faciliter l'activité économique dans le pays de façon que son classement au regard de l'indicateur « facilité de faire des affaires » passe à 60 en 2018 et 50 en 2022. Une feuille de route destinée à attirer les investissements a été définie en 2014 pour compléter l'action que mène l'Agence de promotion des investissements afin d'attirer les investissements étrangers directs. Cette agence, établie par une loi en 1998, a pour but d'attirer, de promouvoir et de faciliter les investissements étrangers et locaux et les échanges commerciaux, au Swaziland, dans le but avant tout de créer les richesses nécessaires au développement social et économique national. Les autorités en attendent la création de 6 000 emplois chaque année ; elles espèrent collecter des recettes publiques grâce à l'investissement étranger direct, réaliser une expansion industrielle locale à grande échelle et une amélioration du climat des affaires pour les petites et moyennes entreprises (Programme d'action 2013-2018). Pour améliorer le climat des affaires et continuer à attirer les investissements étrangers et intérieurs, les autorités ont défini des programmes prioritaires dont la liste est donnée à l'encadré 7.

### **Encadré 7: Améliorer le climat de l'activité économique et attirer les investissements au Swaziland**

#### **Mesures à prendre pour améliorer le climat de l'activité économique et renforcer la compétitivité des entreprises :**

- Réaliser le projet d'amélioration de la compétitivité du secteur privé en utilisant le prêt de 25 millions de dollars accordé par la Banque mondiale, dans les secteurs de l'agro-industrie et du tourisme, pour élargir l'accès aux marchés d'exportation et financer les PME.

#### **Améliorer les conditions de l'activité économique et de l'investissement intérieur et étranger (2016-2017) :**

- Formuler des plans de réalisation de la politique commerciale et de la politique de développement industriel 2015-2022 ;
- Créer des conditions favorables aux entreprises coopératives, notamment par l'intégration financière de secteurs tels que les coopératives confessionnelles ;
- Continuer à appliquer la feuille de route pour l'investissement, afin d'attirer des investissements dans le pays et augmenter les exportations ;
- Achever la phase 1 du parc scientifique et technologique, qui apportera une impulsion à la diversification de l'économie ;
- Étendre la zone industrielle de Matsapha, phase 2, sur 42 hectares et développer une nouvelle zone industrielle à Sidvokodvo, pour desservir 301 hectares d'établissements industriels reliés par un raccordement ferroviaire, ce qui devrait encourager l'activité économique dans les zones concernées ;
- Organiser deux fois par an des réunions de parties prenantes pour améliorer la compétitivité du secteur privé.

*Source* : Déclaration de présentation du budget, 2016.

Il est également impératif de créer des conditions favorables au développement du secteur privé : transparence de la réglementation, clarté des politiques suivies et des méthodes d'application afin d'encourager la création de nouvelles entreprises; enregistrement de la propriété, protection des investissements, application des contrats; il faut mobiliser aussi l'investissement public et privé (comme le prévoit la Stratégie de relance économique, 2011-2014) dans les secteurs de l'industrie extractive, de l'énergie, du développement de l'infrastructure, de l'agriculture, du tourisme, du développement industriel et de l'informatique; et promouvoir des politiques encourageant la consommation de biens et de services produits localement de façon à dynamiser la marché local pour attirer de nouveaux investissements étrangers directs.

### **5.3 Développement des très petites, petites et moyennes entreprises**

L'économie du Swaziland est actuellement caractérisée par de grandes entreprises manufacturières et de transformation des produits agricoles, mais l'apparition d'un secteur privé dynamique, attaché à la croissance, géré et appartenant à des entités locales (les très petites, petites et moyennes entreprises, PME) est un autre moyen de créer des revenus et des emplois ; cependant, le développement de ces secteurs demeure difficile. Les PME pourraient pourtant être la base d'un développement économique et peuvent beaucoup contribuer à l'industrialisation du pays si l'esprit d'entreprise est encouragé. Les PME peuvent susciter une transformation structurelle par l'innovation, par la production de biens et de services intermédiaires, en créant des emplois et en améliorant la productivité, tant dans le secteur moderne que le secteur traditionnel. Les petites et moyennes entreprises peuvent contribuer à remplacer les importations en privilégiant la production de marchandises qui n'exigent pas trop de compétences techniques et de capitaux, et peuvent donc se substituer aux importations de bas de gamme. Cela aiderait non seulement à créer des emplois, mais aussi permettrait d'augmenter les exportations vers d'autres marchés. Le Gouvernement a donc l'intention d'augmenter les crédits budgétaires accordés aux ministères de l'agriculture et du commerce, de l'industrie et du commerce extérieur pour encourager la croissance des secteurs qui auront un impact positif sur le développement économique (Banque centrale du Swaziland, 2016).

Le Swaziland dispose d'un secteur bancaire commercial modérément développé, et pourtant les PME ont du mal à se procurer des crédits commerciaux pour leurs investissements et leurs fonds de roulement. Cet accès trop limité au crédit les empêche de se développer, en particulier les jeunes pousses et les entreprises opérant dans des secteurs à risque comme l'agro-industrie. Le programme d'action 2013-2018 cherche à accélérer la croissance de la production des PME, et cela devrait augmenter les impôts et les droits perçus et permettre ainsi au Gouvernement de remplir ses objectifs concernant les services en 2022. Cela améliorera aussi le développement du secteur financier et encouragera l'inclusion financière et l'accès au crédit.



Une conception synthétique des politiques faisant une large place à l'éducation et à la formation professionnelle doit donc faire partie de la promotion des PME. Le Gouvernement se propose de remédier au déficit de qualifications par un programme de formation des petites entreprises, à l'intention des aspirants entrepreneurs dans des domaines tels que les capacités de gestion des entreprises, la détermination des prix des produits, la comptabilité financière, mais aussi l'ouverture de centres de services aux entreprises à guichet unique, dans tout le pays.

Le Gouvernement se propose aussi de lancer une nouvelle initiative destinée à intensifier l'aide à la croissance de l'activité commerciale portant sur plusieurs produits bien choisis où le Swaziland a un avantage comparatif à l'échelle régionale et internationale. Ainsi, on estime que l'artisanat a un avantage comparatif et une feuille de route pour l'artisanat est en cours d'application. Cette politique cherche à relancer l'industrie et à créer environ 2 000 emplois au cours des cinq prochaines années, et elle sera étendue à plusieurs autres produits locaux. Le programme sera complété par l'initiative « Un ménage, un produit » dans laquelle les ménages ruraux sont encouragés à produire au moins un article qui leur rapportera du revenu. Ce programme vise 1 000 ménages par an. D'autres stratégies sont proposées pour aider le développement des PME, consistant à faciliter l'adoption d'une réglementation favorable à la croissance des PME locales : un encouragement à la création d'entreprises par le développement de l'esprit d'entreprise chez les jeunes, depuis la base, en introduisant dans les programmes scolaires les questions relatives aux entreprises, et enfin un soutien permettant aux PME de trouver des crédits auprès d'instruments de financement novateurs – le portefeuille de prêts des banques devrait faire apparaître une croissance substantielle des crédits accordés aux PME.

## 5.4 Diversification des exportations

L'économie du Swaziland est fortement dépendante du commerce extérieur et de l'économie sud-africaine. Les exportations sont surtout composées de textiles, de concentrés de boisson et de préparations alimentaires telles que les fruits en conserve. Une part importante des exportations de sucre, de produits dérivés du sucre et de textiles sont régies par les conditions d'accès préférentiel accordées par l'Union européenne et par les États-Unis. Mais la perte des avantages liés à l'*African Growth and Opportunity Act* montre bien l'importance de la diversification de l'économie et de la compétitivité. Malgré l'accès préférentiel du Swaziland aux marchés régionaux, son commerce avec les pays de la région autres que l'Afrique du Sud demeure faible. La déclaration de présentation du budget 2016 fait allusion au ralentissement économique en Afrique du Sud qui devrait se poursuivre même en 2016, où le taux de croissance est estimé à 0,9 % avant une reprise à 2,4 % en 2017. Cela est à la fois un problème et une perspective pour la diversification des marchés d'exportation, étant donné que l'Afrique du Sud absorbe au moins 60 % des exportations du Swaziland. Celui-ci est membre de la SADC et du COMESA et il participe aux négociations pour la création d'une zone de libre-

échange tripartite CAE–COMESA–SADC, qui couvrirait l'ensemble des pays de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe. On constate dans l'analyse de l'indicateur d'intégration régionale (encadré 1) que les exportations (à l'exclusion des réexportations) vers les pays du COMESA n'ont représenté en moyenne que 4 % du PIB du pays entre 2010 et 2013. La diversification limitée des marchés d'exportation continue à empêcher le pays d'exploiter pleinement les liens existants vers les chaînes de valeur mondiales. Au niveau de chaque secteur, il existe ainsi une chaîne de valeur sous-exploitée, en raison de la trop grande dépendance à l'égard des exportations habituelles et du grand nombre de monopoles dans le secteur des services, ainsi que les obstacles à la croissance des PME. L'étroitesse de la base d'exportation expose le pays à des chocs extérieurs et au risque d'instabilité macroéconomique. Malheureusement, les entreprises qui travaillent à l'exportation sont affectées par un climat défavorable aux investissements, des réglementations pesantes et le coût élevé du commerce.

Le Gouvernement reconnaît que les problèmes posés par la croissance des exportations doivent être résolus pour que l'économie prospère et soit pleinement intégrée à l'économie régionale : une croissance durable plus rapide et la création d'emplois qui en résulterait supposent une restructuration de l'économie, une diversification des exportations et des investissements du secteur privé, exigeant une confiance dans l'environnement de l'activité économique. L'un des objectifs de la politique commerciale de 2006 était d'élargir la base d'exportations du Swaziland et d'assurer un meilleur dosage des exportations, de façon à réduire l'excessive dépendance à l'égard des exportations de sucre, principale source de devises. Des politiques et des stratégies dynamiques sont nécessaires dans divers domaines pour encourager la diversification des exportations, gagner des parts de marché au niveau régional, améliorer l'accès au financement et créer un climat plus favorable à l'activité économique. Des réformes sont nécessaires pour promouvoir la diversification et la transformation structurelle : améliorer l'infrastructure et les réseaux commerciaux, investir dans le capital humain, encourager un approfondissement financier par des réformes du secteur bancaire et réduire les obstacles à l'entrée sur le marché de nouveaux produits. Cela aiderait à desserrer certaines des contraintes qui limitent l'accès aux marchés régionaux, telles que les coûts élevés de transport et de communication, les formalités frontalières trop lourdes et les obstacles non tarifaires.

# 6. Évaluation de la qualité des données nationales

**Note méthodologique** : La qualité des sources de données nationales pour les principaux indicateurs utilisés dans les profils de pays a fait l'objet d'une évaluation. Le résultat est présenté selon un code de couleurs: un disque vert indique une « bonne » source de données, un jaune une source « satisfaisante » et un rouge une source « à améliorer ».

Cette évaluation a privilégié la transparence et l'accessibilité de chaque source de données nationales. Elle a pris en compte la régularité et la périodicité de publication des sources de données, au vu de la périodicité de la publication et de la fréquence des mises à jour de données conformément aux normes internationales. La comparabilité des séries de données, leur durée dans le temps, les définitions et les unités de mesure standard ont été évaluées. L'accessibilité des bases de données a elle aussi été évaluée; plus précisément, la disponibilité des données et leur libre accès au grand public, leur format et la facilité de leur téléchargement et de leur partage. Ont également été évalués la citation des données, ainsi que les renvois à des sources primaires ou secondaires. Enfin, l'évaluation a considéré l'exhaustivité des métadonnées pour la communication de données, ainsi que l'exhaustivité et la clarté de la documentation et des notes.

Démographie	Valeur	Évaluation
Population (en millions)	1 132 657 (2016p)	1
Proportion d'enfants (0-14ans, %)	36,5 % (2016p)	1
Adultes (15-60 ans, %)	60,0 % (2016p)	1
Personnes âgées (60 ans+, %)	0,3 % (2016p)	1

Performance macroéconomique et sectorielle	Valeur	Évaluation
Taux de croissance du PIB réel (%)	1,5 (2016p)	2
Taux d'inflation (%)	5,0 (2015)	3
Solde de la balance des comptes (millions d'E)	4 717,7 (2015)	3

Tendances économiques et indicateurs de performance	Valeur	Évaluation
Exportations totales (millions d'E)	22 014 (2015)	4
Importations totales (millions d'E)	17 707 (2015)	4
Part de la population active employée dans le secteur primaire	11 % (2016)	2

Éducation et emploi	Valeur	Évaluation
Taux net de scolarisation primaire	97,7 (2015p)	5
Taux d'alphabétisation des 15-24 ans	95,3 (2014)	5
Taux de chômage (%)	28,1 (2013-2014)	1
Taux de chômage des jeunes (%)	51,6 (2013-2014)	1

Santé	Valeur	Évaluation
Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les moins de 5 ans (%)	5,8 (2014)	1
Mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	67 (2014)	1
Mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)	50 (2014)	1
Mortalité néonatale (pour 1 000 naissances vivantes)	20 (2014)	1
Mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)	593 (2014)	5
Taux de prévalence du VIH chez les 15-24 ans (%)	11,3 (2014)	5

#### Codes des sources des données

1. Bureau central de statistique
2. Ministère des finances
3. Banque centrale du Swaziland
4. Trésor public du Swaziland
5. Ministère de la planification économique et du développement

## Bibliographie

Accord monétaire tripartite portant création de la CMA. À consulter à l'adresse suivante : <http://www.sadc.int>.

Banque centrale d'Afrique du Sud, 2016. Déclaration du Comité de la politique monétaire. À consulter à l'adresse suivante :

<https://www.resbank.co.za/Publications/Detail-Item-View/Pages/Publications.aspx?sarbweb=3b6aa07d-92ab-441f-b7bf-bb7dfb1bedb4&sarblast=21b5222e-7125-4e55-bb65-56fd3333371e&sarbitem=7396>.

(<http://www.resbank.co.za/Publications/Detail-Item-View/Pages/Publications.aspx?sarbweb=3b6aa07d-92ab-441f-b7bf-bb7dfb1bedb4&sarblast=21b5222e-7125-4e55-bb65-56fd3333371e&sarbitem=7396>).

Banque centrale du Swaziland : (<http://www.centralbank.org.sz>).

\_\_\_\_\_, 2015. Rapport annuel avril 2014–mars 2015. À consulter à l'adresse suivante : <http://www.centralbank.org.sz/publications/annual/2014-2015.pdf>.

\_\_\_\_\_, 2016. Rapport annuel avril 2015–mars 2016. À consulter à l'adresse suivante : <http://www.centralbank.org.sz/publications/annual/2015-2016.pdf>.

\_\_\_\_\_, 2016. Déclaration annuelle du Gouverneur de la Banque sur la politique monétaire. À consulter à l'adresse suivante :

<http://www.centralbank.org.sz/publications/monetary/2016.pdf>.

\_\_\_\_\_, 2015. Déclaration annuelle du Gouverneur de la Banque sur la politique monétaire. À consulter à l'adresse suivante :

<http://www.centralbank.org.sz/publications/monetary/2015.pdf>.

\_\_\_\_\_, 2015. Quarterly review, septembre. À consulter à l'adresse suivante :

<http://www.centralbank.org.sz/publications/quarterly/September2015.pdf>.

\_\_\_\_\_, 2015. Quarterly review, décembre. À consulter à l'adresse suivante :

<http://www.centralbank.org.sz/publications/quarterly/December2015.pdf>.

\_\_\_\_\_, 2016. Quarterly review, mars. À consulter à l'adresse suivante :

<http://www.centralbank.org.sz/publications/quarterly/March2016.pdf>.

\_\_\_\_\_, 2016. Quarterly review, juin. À consulter à l'adresse suivante :

<http://www.centralbank.org.sz/publications/quarterly/June2016.pdf>.

\_\_\_\_\_, 2015. Recent economic developments snapshot, septembre. À consulter à l'adresse suivante : <http://www.centralbank.org.sz/publications/economy/September2015.pdf>.

Bureau central de statistique, Swaziland. Enquête sur la population active. À consulter à l'adresse suivante : (<http://www.swazistats.org.sz/>).

\_\_\_\_\_, 2010. Multiple Indicator Cluster Surveys (MICS).

\_\_\_\_\_. Projections démographiques, 2007-2030.

\_\_\_\_\_, 2011. Poverty in a decade of slow economic growth: Swaziland in the 2000's. À consulter à l'adresse suivante :

[http://www.in.undp.org/content/dam/swaziland/docs/documents/UNDP\\_SZ\\_Poverty\\_SHIES2010.pdf](http://www.in.undp.org/content/dam/swaziland/docs/documents/UNDP_SZ_Poverty_SHIES2010.pdf).

\_\_\_\_\_, 2016. Prévisions. Centre du commerce international, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Organisation mondiale du commerce, 2015. Market access map. À consulter à l'adresse suivante : <http://www.macmap.org/>  
Commission économique pour l'Afrique (CEA), Banque africaine de développement (BAD) et Commission de l'Union africaine (CUA), 2013. Assessing regional integration in Africa VI: harmonizing policies to transform the trading environment. Addis-Abeba, Commission économique pour l'Afrique, 2013. À consulter à l'adresse suivante: [www.uneca.org](http://www.uneca.org).

\_\_\_\_\_, 2012. Assessing Regional Integration in Africa V: Towards an African Continental Free Trade Area, Addis-Abeba, Commission économique pour l'Afrique, 2012. À consulter à l'adresse suivante : [www.uneca.org](http://www.uneca.org).

Commission économique pour l'Afrique, 2015. Approaches to evaluating forecast performance: technical review. Août.

Gouvernement du Swaziland, 2010. Fiscal adjustment road map. À consulter à l'adresse suivante : [www.gov.sz](http://www.gov.sz).

\_\_\_\_\_, 2013. The cost of hunger in Swaziland: implications of child undernutrition for the implementation of the national poverty reduction strategy in Swaziland.

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, 2015. UNCTADStat. À consulter à l'adresse suivante : <http://unctadstat.unctad.org/>.

Groupe de la Banque africaine de développement, Union africaine, Commission économique pour l'Afrique, 2016. Annuaire statistique pour l'Afrique. À consulter à l'adresse suivante : [www.afdb.org](http://www.afdb.org).

Indice africain d'intégration régionale – Swaziland. À consulter à l'adresse suivante : <https://www.integrate-africa.org/rankings/country-profiles/country/swaziland/>.

\_\_\_\_\_, 2015. Indice africain d'intégration régionale – Emerging findings. Présentation à une réunion parallèle de la huitième Conférence des ministres de l'Union africaine et de la CEA. Addis-Abeba, 16 mars.

Indice africain de développement social, 2016. Measuring human exclusion for structural transformation. CEA, mai. À consulter à l'adresse suivante : <http://repository.uneca.org/bitstream/handle/10855/23205/b11562572.pdf?sequence=1>.

Ministère de la planification économique et du développement, 2016. Swaziland Macroeconomic Economic Review and Outlook 2014/15-2017/18, février.

Ministère de la santé, 2012. HIV Incidence Measurement Survey.

Ministère des finances du Swaziland, 2016. Déclaration sur le budget, présentée par le Ministre des finances. À consulter à l'adresse suivante :

<http://www.gov.sz/images/doc2016.pdf>.

Nations Unies, Division de statistique, 2015. UN Comtrade Database. À consulter à l'adresse suivante : <http://data.un.org>.

Organisation mondiale de la Santé, 2016. Statistiques sanitaires mondiales : surveiller la santé pour les ODD. À consulter à l'adresse suivante :

[http://www.who.int/gho/publications/world\\_health\\_statistics/2016/en/](http://www.who.int/gho/publications/world_health_statistics/2016/en/).

Organisation internationale du Travail, 2014. Rapport sur le travail dans le monde.

PNUAD (Programme des Nations Unies pour l'aide au développement). Swaziland 2016-2020.

Report on the state-of-play of progress towards regional free trade areas (FTAs) at regional economic community level, both in the Tripartite and other regional economic communities. Communication à la Réunion des ministres du commerce de l'Union africaine. Addis-Abeba, 8 au 15 mai 2015. Voir <https://www.integrate-africa.org/rankings/country-profiles/country/swaziland/>.

SACU (Union douanière d'Afrique australe), 2009-2010. Rapport annuel.

\_\_\_\_\_, 2010-2011. Rapport annuel.

\_\_\_\_\_, 2012. Rapport annuel.

\_\_\_\_\_, 2013. Rapport annuel

\_\_\_\_\_, 2014. Rapport annuel.

À consulter à l'adresse suivante : <http://www.sacu.int/list.php?type=Annual%20Reports>.

SADC (Communauté de développement d'Afrique australe). Revised Regional indicative strategic development plan 2015–2020. À consulter à l'adresse suivante :

<http://www.sadc.int/documents-publications/show/818>.

\_\_\_\_\_, 2014. SADC statistics yearbook. À consulter à l'adresse suivante : [http://www.sadc.int/index.php/download\\_file/view/4345/462/](http://www.sadc.int/index.php/download_file/view/4345/462/).

Pour format Excel, consulter l'adresse suivante :

<http://www.sadc.int/information-services/sadc-statistics/#Yearbook>.

\_\_\_\_\_, Accord monétaire trilatéral portant création de la CMA. À consulter à l'adresse suivante : (<http://www.sadc.int>).

Swaziland. Programme d'action 2013-2018. À consulter à l'adresse suivante :

[https://www.wfp.org/sites/default/files/Swaziland%20FINAL%20Report%2016July%20\\_1\\_\\_0.pdf](https://www.wfp.org/sites/default/files/Swaziland%20FINAL%20Report%2016July%20_1__0.pdf).

\_\_\_\_\_, 2014. Annual Vulnerability Assessment and Analysis Report, juillet.

\_\_\_\_\_, 2007. DHS.

\_\_\_\_\_, 2000-2015. Education for All Review Report.

\_\_\_\_\_, 2015. HIV Estimates and Projections Report.

\_\_\_\_\_, 2009-2010. Household Income and Expenditure Survey.

\_\_\_\_\_, 2013. MDG Report.

\_\_\_\_\_, 2014. Multiple Indicator Cluster Surveys.

\_\_\_\_\_, 2013-2014. Integrated Labour Force Survey.

\_\_\_\_\_, 2015. Revenue Authority Annual Report. À consulter à l'adresse suivante : (<http://www.sra.org.sz>).

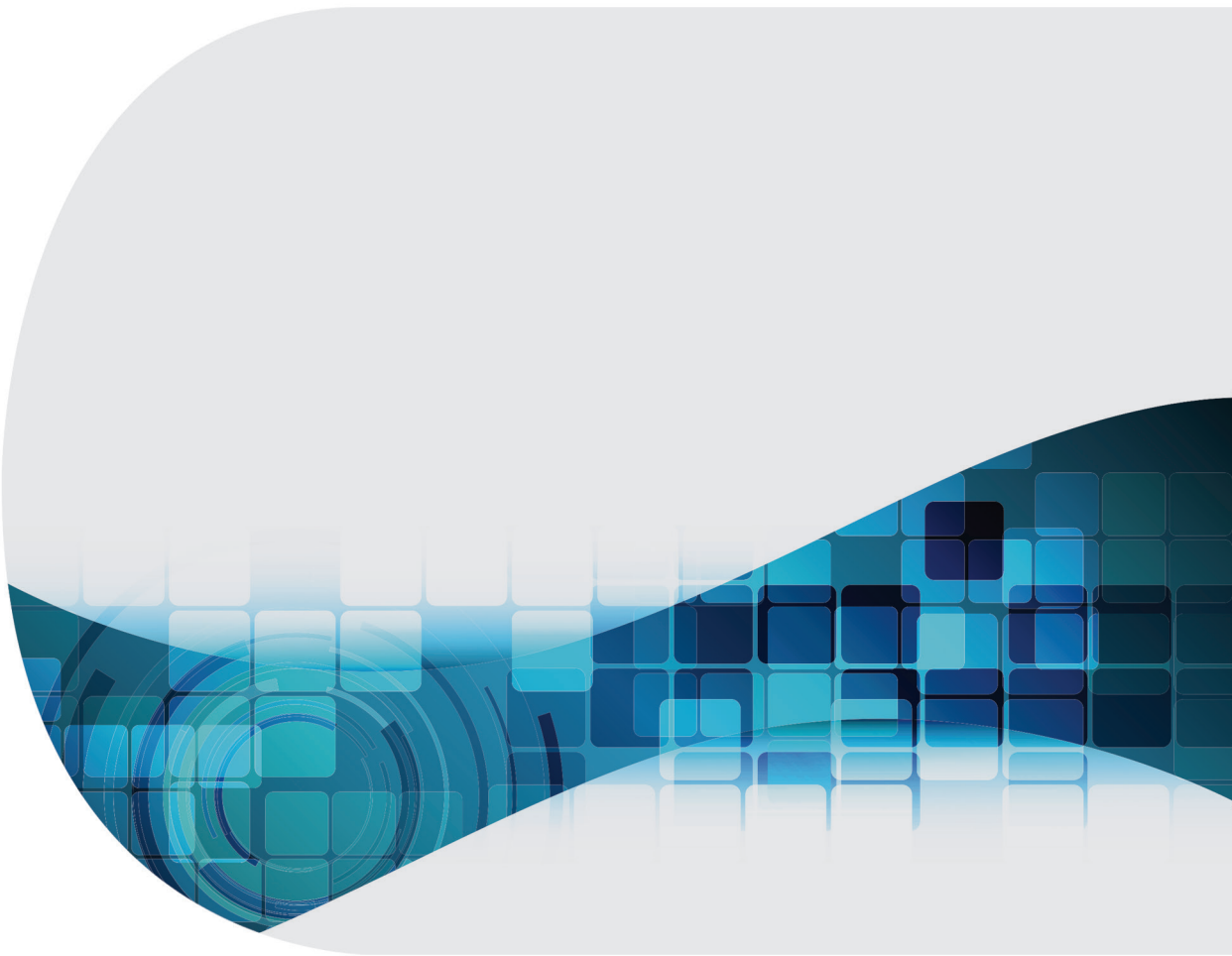
Swaziland National Development Plan (<http://www.gov.sz>).











**UNECA.ORG**

*Imprimé à Addis-Abeba (Éthiopie) par le Groupe de la publication et de l'impression de la CEA, certifié ISO 14001:2004. Imprimé sur du papier sans chlore.*

ISBN 978-99944-70-17-4



9 789994 470174